

# SAINVILLE



*Bulletin Municipal*

*Janvier 2020*



# FONCTIONNEMENT DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET DES PERMANENCES DES ELUS

## Secrétariat de mairie

*(accessible aux personnes à mobilité réduite)*

9, rue de la Porte d'Etampes

☎ 02.37.24.60.06

Fax : 02.37.24.63.15

E-mail : [mairiesainville@wanadoo.fr](mailto:mairiesainville@wanadoo.fr)

Site : [www.mairie-sainville.com](http://www.mairie-sainville.com) *(site accessible aux personnes handicapées visuelles)*

## Horaires d'ouverture

**Lundi - Mardi - Mercredi :**

**10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 30**

**Jeudi**

**10 h 00 à 12 h 00**

**Vendredi**

**10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 30**

## Permanence des élus

**Madame Martine Baldy, Maire, reçoit sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie (tél. : 02.37.24.60.06).**

**Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi matin de 10 h 30 à 12 h 00.**

Il est également possible de les rencontrer sur rendez-vous.

# SOMMAIRE

P. 2	Fonctionnement de la Mairie et permanences des élus Editorial
P. 4 - 6	Éditorial
P. 6 - 14	Comptes-rendus résumés des conseils municipaux - Villages fleuris
P. 15	Bibliothèque de Sainville
P. 16	Carnet de Sainville - Une centenaire à Sainville
P. 17 - 19	Vie scolaire - Enfance Jeunesse
P. 20	Le marché de Noël sainvillais - Vie sociale
P. 21 - 22	Petite enfance
P. 23 - 24	Les événements de semestre écoulé
P. 25	Déclarations d'urbanisme
P. 26 - 27	Vie économique - Les entreprises de Sainville
P. 28 - 29	Sécurité routière
P. 30 - 42	Vie associative
P. 43 - 45	Brèves
P. 46 - 47	Vie paroissiale
P. 48	Calendrier des manifestations de l'année 2020
P. 49	Tarifs communaux
P. 50	Administration : démarches à suivre
P. 51	Annuaire communal - renseignements utiles



*Remerciements à M. Jean-Marc DUPRE pour la conception du bulletin,  
et aux photographes : Daniel CHERON, Jean-Marc DUPRE et Daniel BALDY*



# EDITORIAL

Vous le savez, les 15 et 22 mars prochain, auront lieu les élections municipales.

A ce sujet, la préfecture demande aux communes de communiquer largement sur les changements législatifs intervenus.

D'une part, la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est fixée **au 7 Février 2020** et non plus au 31 Décembre précédant l'élection.

D'autre part, notre commune comptant désormais plus de 1000 habitants, le mode de scrutin change : **il s'agit d'un scrutin de liste**. Désormais vous aurez à vous prononcer sur une liste entière composée de 15 noms et la parité homme-femme devra être respectée. **Tout nom rajouté ou barré équivalra à un bulletin nul.**

En outre, seront également « fléchés » les noms **des 2 conseiller(ère)s communautaires** auquel la commune de Sainville a droit au regard de la loi pour représenter la Commune auprès de la Communauté de Communes Cœur de Beauce.

**Il est important de prendre en compte ces modifications car c'est un changement pour notre commune.**

Je vous informe qu'après un mandat de conseillère municipale de 2001 à 2008 et deux mandats de maire de 2008 à ce jour, je ne me représenterai pas aux prochaines élections municipales.

Si la loi contrôle et encadre de façon tout à fait stricte la communication des collectivités territoriales en période électorale qui a débuté en Septembre dernier, Il me sera quand même permis de dresser le seul bilan de ce second semestre de l'année écoulée.

Dans le domaine des travaux, l'accent a été mis sur la sécurité des personnes et des biens par l'installation de trois caméras

supplémentaires de vidéo protection, à chacune des trois entrées de Sainville (rue Jean Guillien, Place Marie Poussepin et rue de la Porte de Chartres). Celles-ci viennent en appui aux services de gendarmerie.

**Nous avons finalisé le programme ADAP** (accessibilité personnes en situation de handicap) par la signalétique en braille de l'accès aux services de la mairie.

**Le toit de la station d'épuration** laissant apparaître certaines fissures a été totalement rénové.

Dans le domaine de la protection du patrimoine **la salle des fêtes a été restaurée** ; la pose de rideaux neufs sera réalisée début Janvier.

Les subventions que j'avais sollicitées et obtenues- DETR (dotation équipement aux territoires ruraux) préfecture - FDI (Fonds départemental aux investissements) conseil départemental- ont été versées.

A titre informatif nous venons d'être avisés que **le conseil départemental a décerné à la commune le 3ème prix départemental des villages fleuris** ! Un signe encourageant à nos employés communaux !

Dans le domaine du personnel vous avez pu constater du changement chez les agents techniques. En effet Monsieur Benoit Crampond a rejoint l'équipe technique suite au non-renouvellement du contrat de l'agent en CDD.

**Des nouvelles du cabinet médical** : au-delà du message du Docteur Miranda qui nous assure de son meilleur souvenir et de ses vœux de bonne année 2020, j'ai une nouvelle fois relancé des recherches tous azimuts afin que notre cabinet médical communal soit pourvu d'un médecin généraliste. Plusieurs pistes se dessinent mais encore rien de concret, à l'heure où j'écris cet éditorial. Je ne manquerai pas de

vous tenir informés des résultats de mes investigations.

En outre, **une nouvelle infirmière**, Madame Magali Leclercq a rejoint le cabinet. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Je voudrais évoquer aussi notre journée solidarité qui a été un franc succès, en termes de participation et de générosité. Vous retrouverez cette journée en images tout au long de ce bulletin ainsi que le bilan chiffré dans un article dédié.

Un grand merci à tous pour chaque engagement et soutien pour la mise en place et la réalisation de cette journée solidarité 2019. Je n'oublie pas le personnel communal qui a beaucoup apporté sa contribution également. Merci à vous tous qui vous êtes engagés sans ménager vos efforts et votre temps et qui agissez pour faire vivre cette grande et belle aventure humaine sans commune mesure : elle construit du lien social comme peu d'événements et réveille ce qu'il y a de meilleur en chacun de nous : goût du dépassement de soi, de solidarité, d'engagement... Ces valeurs universelles n'ont pas de prix. Les nombreuses manifestations auxquelles vous avez participé en témoignent. Cet engagement en faveur des deux associations retenues : France Parkinson et le Sourire d'Erwan est un encouragement et montre un bel élan de solidarité ; c'est une grande satisfaction. Ces terribles pathologies nécessitent que la recherche médicale progresse encore et encore sans relâche.

La santé est le trésor le plus précieux et le plus facile à perdre...

A l'aube de cette année nouvelle, mes collègues et moi-même présentons à chacune et chacun d'entre vous nos meilleurs vœux pour 2020 : Que cette année vous conserve en effet une bonne santé, qu'elle soit celle d'un bonheur partagé, d'une prospérité établie, de joies et réussites dans vos entreprises tant personnelles que professionnelles et qu'elle soit aussi celle

d'une ouverture vers l'autre avec humanité, dans un esprit de solidarité.

Bien à vous,

**Martine BALDY, Maire de Sainville**



## **Post-éditorial**

Dans le domaine culturel, la commune a été bénéficiaire de tableaux de **cartes postales anciennes représentant Sainville**. Celles-ci ont été accrochées au sein du secrétariat de mairie afin que chacun puisse les découvrir.

Au nom de tous, je renouvelle mes remerciements à **Madame et Monsieur Pignol**, anciens habitants de Sainville qui nous ont fait ce don.



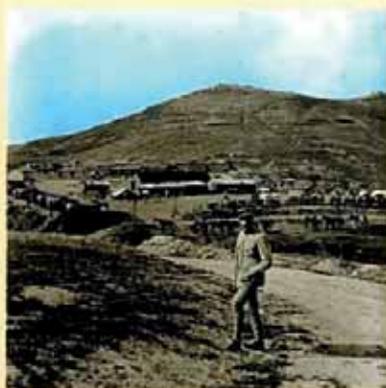
Par ailleurs, la famille de Monsieur Jean Alloiteau, nous a également fait don d'un livre écrit par leur aïeul : « **A travers les Balkans avec l'armée d'Orient** ». Il était lieutenant durant la guerre 1914-1918. Il y fait le récit des combats et témoigne de son engagement dans la guerre des Balkans. Son attachement à Sainville vient de sa mère et sa grand-mère qui y vécurent (famille Michau).

Ce livre peut être consulté à la bibliothèque de Sainville. N'hésitez pas à vous y rendre. Vous pourrez également y emprunter les derniers prix littéraires. (Voir les pages de couverture ci après)

Christiane Morisset Andersen ♦ Lieutenant Jean Alloitteau

## À TRAVERS LES BALKANS AVEC L'ARMÉE D'ORIENT

juin 1918 - juillet 1919



Témoignage

## À TRAVERS LES BALKANS AVEC L'ARMÉE D'ORIENT

juin 1918 - juillet 1919

**S**OUS CE TITRE, Christiane Morisset Andersen, membre de la Société des Écrivains Normands, a rassemblé les notes, les écrits et les photos de la Première Guerre mondiale, laissés par le lieutenant Jean Alloitteau, son oncle maternel. Elle les a restitués en un seul récit, en donnant la parole au lieutenant.

Jean Alloitteau, lieutenant du train des équipages, du G.B.D. de la 17<sup>e</sup> division d'infanterie coloniale, ne combattait pas. Il avait pour mission le ravitaillement des hommes, des chevaux et des mulets sur le terrain. C'était une tâche souvent difficile, en pays allié comme en territoire conquis. Elle nécessitait le contact avec la population, d'où les anecdotes pittoresques de ce récit.

Pendant les offensives, le lieutenant Alloitteau devait monter aux avant-postes pour diriger l'évacuation des blessés. C'est ainsi qu'il a participé à la célèbre bataille du Dobro Polje, le 15 septembre 1918. Du fait de cette victoire des Alliés et de la prise d'Uskub (Skopje) par les cavaliers d'Afrique du général Jouinot-Gambetta, le 29 septembre 1918, les Bulgares vaincus ont demandé un armistice qui entraîna la capitulation de l'Empire allemand.

Après Dobro Polje, les Français et leurs alliés durent repousser l'ennemi et traverser les Balkans en suivant souvent des pistes de montagnes périlleuses avec chevaux, mulets et voitures. Ceux des soldats qui n'avaient pas reçu d'uniformes d'hiver souffrirent du froid autant que de la faim.

Il faut lire ce livre lentement, d'étape en étape. Il fait réfléchir sur de nombreuses et graves questions avec quelquefois une pointe d'humour.



18,00 €



Témoignage

### Compte-rendu résumé des conseils municipaux

*N.B Vous pourrez retrouver l'intégralité du compte-rendu sur le site internet de la commune*

[www.mairie-sainville.com](http://www.mairie-sainville.com)

*Séance du 11 Septembre 2019*

*Convocation du 3 Septembre 2019*

Présents:

**Mme Martine BALDY, M. Jean-Marc DUPRE, Mme Claude BRETENOUX, M. Hervé PERCHERON, M. Thierry LEGOFF, Mme Séverine MARIE, Mme Louise TEIXEIRA, Mme Angelina MARTIN-MALPEZZI, Mme Ghislaine SEGUIN, M. Éric GENTY.**

Absents excusés :

**M. Ronald BELLEMARE (pouvoir à Mme Martine BALDY), M. Olivier CHENOIR, (pouvoir à M. Thierry LEGOFF), M. Daniel CHERON (pouvoir à Mme Claude BRETENOUX), M. Emmanuel BERNADET (pouvoir à Mme Louise TEIXEIRA), M. Olivier ROUSSEAU (Pouvoir à M. Eric GENTY)**

Secrétaire de séance : Eric GENTY

### I. FINANCES

#### Fond d'aide aux Jeunes

Le Conseil municipal, après débats et en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de ne pas participer pour l'année 2019 au Fonds départemental d'Aide aux Jeunes.

#### Fond de Solidarité Logement

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité, d'adhérer au FSL.

La participation de la commune s'établit à 3 Euros par logement pour 2019, la commune disposant de 9 logements sociaux au 1er janvier 2019, la participation s'élève à 27 €.

#### Révisions des loyers

Madame le Maire indique que les loyers des cabinets de l'ostéopathe et de la podologue seront révisés selon l'indice INSEE en novembre 2019.

le logement A01 du Presbytère est désormais fixé à 407.19 € au lieu de 399,08 € hors charges.

le logement A11 du Presbytère est désormais fixé à 304.16 € au lieu de 294.64 € hors charges.

le logement A12 du Presbytère est désormais fixé à 307.85 € au lieu de 301,72 € hors charges.

le logement A02 du Presbytère est désormais fixé à 5.44.64 € au lieu de 536,20 € hors charges.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de maintenir le loyer à 60,00 € par mois pour le garage situé 11 Place Farcot. Il sera libéré le 31 décembre prochain

Madame le Maire fait savoir que les baux consentis pour les locaux du cabinet médical des infirmières, Melle BELHADI Valérie et Mme DELHOEN Annick, comportent une clause de révision du loyer au terme de chaque année.

Le loyer du local du cabinet médical pour les infirmières Melle BELHADI Valérie et Mme DELHOEN Annick seront désormais fixés à 196.23 € au lieu de 192,32 € hors charges chacun.

Madame le Maire fait savoir que le bail consenti pour les locaux du cabinet médical de l'ostéopathe Le loyer des locaux du cabinet médical de l'ostéopathe est désormais fixé à 586.69€ au lieu de 575 € hors charges.

Madame le Maire fait savoir que le bail consenti pour les locaux du cabinet médical du podologue .Le loyer des locaux du cabinet médical du podologue est désormais fixé à 485.16€ au lieu de 472.97 € hors charges.

#### **Acceptation Proposition du Dernier Conseil**

Madame le Maire informe le conseil de l'acceptation de la proposition faite à un particulier, lors du conseil de Juin, par ce dernier, pour sa demande d'acquisition d'une petite parcelle jouxtant sa propriété.

Un rapprochement avec un notaire afin d'effectuer la vente sera mis en œuvre.

#### **Vétusté du Parc Informatique**

Madame le Maire informe le Conseil de l'obsolescence du serveur de la Mairie, fonctionnant sur un système d'exploitation en fin de vie (plus de mise à jour Windows 7 au 1<sup>er</sup> Janvier 2020).

Madame le Maire propose le changement du serveur pour les raisons citées ci-dessus ainsi que le changement de deux postes (également sous Windows 7)

Plusieurs entreprises ont été contactées et un tableau comparatif des offres a été présenté en séance.

Après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité retient l'offre de la société Ericconcept .

## **II. EAU ET ASSAINISSEMENT**

#### **Compte rendu de la Station d'épuration**

Madame le Maire donne la parole à M. Jean-Marc DUPRÉ, Adjoint au Maire en Charge de l'eau et de l'assainissement, sur l'état de notre station d'épuration.

Le rapport de la visite d'auto surveillance conclut à un bon fonctionnement, suivi et entretien général de la station d'épuration de Sainville.

#### **Épandage des boues**

Monsieur Jean-Marc DUPRE, 1<sup>er</sup> Adjoint en Charge de l'eau et l'assainissement, présente la synthèse du recyclage agricole des boues de Sainville. Les analyses réalisées ne

montrent aucun problème quant à la qualité des boues.

Madame le Maire indique que pour la campagne 2020 dans l'ordre du tableau, il est prévu que M. MORCHOISNE Rémi soit le propriétaire référent.

#### **Résultats des prélèvements d'eau**

Monsieur Jean-Marc DUPRE, 1<sup>er</sup> Adjoint en Charge de l'eau et l'assainissement, commente les résultats des dernières analyses d'eau qui laissent apparaître une eau d'alimentation conforme aux limites et références de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

#### **Contentieux Commune - Administré**

Madame le Maire informe le conseil du vol d'eau subi par la commune depuis 2010.

Le fautif, reconnaissant les faits, n'a pour autant pas accepté l'accord à l'amiable proposé.

Après débat et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, demande à Madame le Maire de déposer plainte auprès de la gendarmerie afin que des poursuites soit menées, que le paiement des consommations réelles soit effectué et que réparation soit faite au titre du préjudice.

#### **Transfert de la Compétence Eau au 01/01/2020**

Madame le Maire informe le conseil du transfert de la compétence Eau au profit de la communauté de Communes Cœur de Beauce à compter du 01/01/2020.

Une réunion de réflexion sera organisée afin de séparer notre budget eau et Assainissement en deux entités distinctes.

### **III**

## **IV. VIE SOCIALE**

#### **Fondation TEXIER-GALLAS : Refonte du projet d'établissement, Adaptation aux besoins des communes environnantes**

Madame le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier reçu cet été de la part de l'établissement TEXIER-GALLAS d'Auneau.

Ces derniers sont en train d'établir un nouveau projet d'établissement et souhaite recueillir l'avis des communes alentours pour recenser leurs besoins et y répondre au mieux.

Madame le Maire propose qu'une réunion de la commission sociale et du CCAS soit organisée afin d'établir les besoins de la commune.

## **V. URBANISME ET TRAVAUX**

#### **Avancée du CU « Ferme de la Porte d'Étampes » - Numérotation**

Madame le Maire fait part de la signature du Certificat d'urbanisme concernant la création de la future résidence située au 43 rue de la porte d'Étampes. Celle-ci sera composée de 8 lots à bâtir, d'un parking de 14 places et d'une sente piétonne traversante, reliant la rue de la porte d'Étampes au parking, d'un mur d'enceinte d'un mètre de haut en parpaing et pierres de parement. Pour respecter les OAP (Orientations d'aménagement programmées)

Madame le Maire indique au conseil qu'il convient par ailleurs de numéroter ces futures habitations

#### **Numérotation des rues pour SMO - Fibre**

Le syndicat numérique a effectué une demande afin que soit recensé l'ensemble des habitations de la commune, actuelles et futures, afin de préparer l'installation de la fibre optique. Madame le Maire et Madame BRETENOUX, 2<sup>nd</sup>

adjointe en charge des affaires sociales, ont établi le recensement de toutes les habitations. et ont constaté l'absence de numérotations pour la Résidence de la Croix Blanche ainsi que pour la future Résidence du Clos du Château d'eau.

Après débat et en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité cette numérotation

#### **Devenir de la Maison d'habitation / Halle Sportive**

Madame le Maire fait un point sur ce projet. La question est posée concernant l'acquisition de la bâtisse par la commune.

Après débat et en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas préempter sur cette habitation.

#### **Local de la Sage-Femme : Demande d'isolation et de nouvelle activité**

Madame le Maire informe le conseil de la demande effectuée par Madame Marielle CAILLEAUX, sage-femme, d'isoler la cave du presbytère afin d'améliorer l'accueil de ses patientes ainsi que de diminuer les frais de chauffage.

Des recherches seront faites en ce sens.

Madame le Maire informe également le conseil de la demande de Madame CAILLEAUX de partager son cabinet avec une collègue énergéticienne à raison de deux demi-jours par mois. Madame THENAULT participerait alors aux frais de location à hauteur de son prorata d'utilisation du cabinet.

Le Conseil municipal, après débats et en avoir délibéré, en prend acte et accepte à l'unanimité, cette proposition d'implantation.

#### **Avancée du Dossier Fondation du Patrimoine**

Madame le Maire informe le conseil que M. ROUSSEAU, en charge de ce dossier a relancé les différentes instances.

### **VII. VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE**

#### **Point sur l'association du Musée Farcot**

Madame le Maire rapporte les propos de M. BELLEMARE, 4<sup>ème</sup> adjoint en charge de la culture. Un premier projet des statuts de l'association des « Amis de Farcot » a été présenté au conseil et a recueilli un accord unanime à la réserve de quelques points de détails à modifier.

#### **Journées du Patrimoine**

Madame le Maire présente au conseil le projet d'affiche pour les journées du patrimoine du 21 et 22 Septembre.

Après débat et en avoir délibéré, le conseil municipal valide ces affiches à l'unanimité.

### **VIII. PERSONNEL**

#### **RIFSEEP**

Madame le Maire fait part au conseil de la validation de comité technique concernant la délibération de mise en place du RIFSEEP

#### **Création de Poste**

En raison de la fin du CDD d'un agent technique et à la suite d'une demande de mutation d'un agent extérieur, Madame le Maire propose au conseil Municipal la création d'un emploi d'adjoint technique territorial pour assurer la réalisation de l'essentiel des interventions techniques de la commune, Gérer le matériel et l'outillage... Entretien et

assurer des opérations de première maintenance au niveau des équipements, de la voirie et des espaces verts, du bâtiment, de la mécanique, des eaux, de l'assainissement, Peut éventuellement réaliser des opérations de petite manutention

Après avoir entendu Madame le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, Le conseil municipal, DECIDE • la création, à compter du 1<sup>er</sup> Décembre 2019, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique territorial

PRECISE • que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

### **VIII. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :**

#### **Intercommunales :**

##### **PLUI**

Madame le Maire fait part de l'avancée du PLUI. Une réunion s'est tenue à Sainville le 10 Juillet dernier. Une prochaine est prévue pour le 19 Septembre. Une étude détaillée est prévue pour mesurer chaque point susceptible de modifier notre actuel PLU.

##### **Enfance Jeunesse**

Madame le Maire donne la parole à Mesdames BRETE-NOUX Claude et TEIXEIRA Louissette afin de résumer les réunions des dernières vacances.

La garderie accueille actuellement 25 enfants le soir, 10 enfants le matin et 6 enfants le mercredi. Il est à noter que le centre sera fermé à Noël et au jour de l'an.

L'absence d'informations concernant les vacances scolaires est à déplorer.

Concernant la hausse des tarifs de l'accueil périscolaire Madame Le Maire informe le conseil de ses interventions pour protester auprès du vice-président en charge de l'enfance jeunesse. Malheureusement le vote en conseil communautaire a été favorable a été favorable à cette hausse : sur 71 votes, seuls 29 ont recueilli un avis négatif.

#### **Communales :**

##### **Scolaire**

Madame le maire informe le conseil d'un problème d'accès aux cours de piscine pour les enfants de Sainville suite à un souci de négociation entre la CCCB et le nouveau délégué de la piscine de la CCPEIDF. Un accord est en cours de recherche.

### **IX. QUESTIONS DIVERSES :**

#### **Trafic de Camions**

Madame le Maire informe le conseil municipal de la réunion du 23 Juillet 2019 à la demande des riverains de la Place Farcot qui sont excédés par les comportements d'incivisme et le trafic trop intense et insupportable en termes de nuisances sonores, olfactives et visuelles (stationnement devant les fenêtres). Madame le Maire a invité M. LEMOINE, Vice-président du conseil départemental en charge des routes, et M. DUPRÉ, 1<sup>er</sup> Adjoint de la commune.

Chacun a pu exprimer son point de vue. M. Lemoine va demander dans un premier temps un comptage des camions. En fonction des résultats, il sera étudié la possibilité de limiter le circuit à un passage et non deux. Cela en concertation avec les communes environnant et la zone d'activité. Le contournement des communes environnantes ne se fera pas pour des raisons budgétaires, a affirmé M.

Lemoine, après avis pris auprès du président du conseil départemental.

Madame le maire propose l'installation de barrière à l'entrée de la rue Jean Guillien et la pose de peinture jaune pour interdire le stationnement à ces endroits (un compteur vient d'ailleurs d'être dégradé en raison d'un stationnement sur le trottoir)

De même que le stationnement sur le rond-point a provoqué un embouteillage qui a entraîné l'endommagement d'une barrière de sécurité devant la pharmacie, une plainte pour délit de fuite a été déposée par Madame le Maire.

Après débat et en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité, accepte l'installation de barrières, la pose de peinture jaune ainsi qu'un panneau indiquant le parking mis à disposition près de la mare.

#### Cabinet Médical

Madame le maire fait observer que l'intégralité des charges du cabinet médical incombe désormais à l'ensemble des personnels de santé, en l'absence de médecin.

Après débat, et en avoir délibéré, le conseil propose de supporter le prorata des charges diverses du cabinet qui incombait au médecin non remplacé à temps complet

#### Stops à la résidence du Buisson

Madame le Maire informe le conseil de l'absence de signalisation à la sortie de la résidence du Buisson. En effet, la rue étant prévue pour être un sens unique à l'origine, celle-ci ne dispose pas de signalisation à sa sortie, ce qui pourrait occasionner des accidents. Une demande a été effectuée auprès du lotisseur.

#### Cimetière

Madame le Maire et Madame Bretenoux ont affiné la procédure de reprise des tombes, passant de 71 tombes à 41 tombes.

#### Evacuation des eaux pluviales

Madame le Maire donne la parole à M. PERCHERON Hervé, adjoint en charge des travaux. L'entreprise responsable des travaux pour les puisards a été relancée.

#### Déjections canines

Madame le Maire rappelle aux habitants de la commune que des sacs sont à disposition afin de ramasser les déjections canines nuisibles au bien-vivre ensemble.

#### Motion contre la suppression de la trésorerie de Maintenon

Madame le Maire informe le conseil que la trésorerie de Maintenon fermera ses portes prochainement. Après débat en avoir délibéré décide de voter une motion contre la suppression de la trésorerie de Maintenon

#### Motion contre la suppression des syndicats d'énergie

Madame le Maire informe le conseil de la volonté nationale de dissoudre les syndicats électriques tels que territoire d'énergie. Après débat en avoir délibéré décide de voter une motion contre la suppression des syndicats électriques

#### Installation d'une vendeuse de Couscous

Madame le Maire informe le conseil de la demande effectuée afin d'ouvrir un commerce de couscous ambulancier sur la commune.

Après débat et en avoir délibéré, le conseil accepte à l'una-

nimité et propose le Mercredi comme jour de présence.

#### Délinquance

Madame le Maire et les élus s'élèvent contre les actes de malveillance commis ces derniers temps sur la commune et sur les infrastructures sportives. Madame le Maire est en relation fréquente avec la gendarmerie.

#### Mare de Manterville

Madame le Maire informe le Conseil de la demande faite par d'un administré afin que soit reboisé la mare de Manterville. Après débat et en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide de laisser la mare en l'état.

#### Chats errants

Madame le Maire informe le conseil de la présence de nombreux chats errants sur la commune.

Madame le Maire rappelle que L'article L. 211-24 du code rural et de la pêche maritime prévoit que chaque commune doit disposer « soit d'une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation (...) soit du service d'une fourrière établie sur le territoire d'une autre commune, avec l'accord de cette commune ».

De fait, Madame le Maire propose une convention avec la fourrière Luckydog afin de prendre en charge la stérilisation des animaux errants.

Après débat et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

#### Sécheresse

Madame le Maire fait part au conseil des dégâts engendrés par la sécheresse de cet été.

En vue d'effectuer les démarches nécessaires en préfecture, un recensement sera établi sur la commune. Nous invitons tous les habitants dont les habitations ont été endommagées par la sécheresse à se faire connaître en mairie accompagnés de photos des dégâts. De plus amples informations sur la marche à suivre seront distribuées via un flash info courant octobre.

La séance est levée à 00h25.

**Martine Baldy**  
Maire de Sainville

*Séance du 27 novembre 2019*  
*Convocation du 20 novembre 2019*

Présents :

Mme Martine BALDY, M. Jean-Marc DUPRE, Mme Claude BRETENOUX, M. Hervé PERCHERON, M. Ronald BELLEMARE (arrivé à 21h30) M. Thierry LE GOFF, M. Olivier ROUSSEAU, Mme Séverine MARIE, Mme Louissette TEIXEIRA, M. Emmanuel BERNADET, Mme Angelina MARTIN-MALPEZZI, M. Daniel CHERON.

Absents excusés :

M. Olivier CHENOIR, (pouvoir à M. Thierry LEGOFF), M. Éric GENTY (pouvoir à M. Jean Marc DUPRÉ), Mme Ghislaine SEGUIN (Pouvoir à Mme Angelina MARTIN-MALPEZZI)

Secrétaire de séance : Mme Louissette TEIXEIRA

## **I. FINANCES**

### Présentation de la simulation de la suppression de la taxe

### **d'habitation par le sénateur**

Madame le Maire fait part au conseil municipal de l'étude menée par notre Sénateur, Albéric de MONTGOLFIER, rapporteur général de la commission des Finances, concernant la suppression de la taxe d'habitation d'ici 2023. Il en ressort qu'à ce jour que notre commune n'est pas pénalisée.

### **Indemnité du Comptable public**

Le conseil municipal, après débats et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer l'indemnité de Conseil au taux de 80 % soit un montant de 395.56 euros bruts pour l'année 2019.

### **Indemnité de conseil du Comptable Public – Nouvelle Réglementation**

Madame le Maire fait part de la nouvelle réglementation concernant les indemnités du comptable public. Celles-ci seront dorénavant attribuées par l'État et reprises sur DGF des communes. Ce dispositif qui était jusqu'alors facultatif deviendra de fait obligatoire. A quel taux ?

### **Numérisation des plans d'eau et d'assainissement**

Madame le Maire informe le conseil des demandes de divers organismes pour un accès aux plans de nos réseaux (Communauté de communes, Agence de l'eau...). Considérant les différents formats des plans, il est impossible pour la commune de les numériser par elle-même. Madame le Maire présente donc un devis.

Le conseil municipal, après débats et en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette proposition.

### **Adhésion au Souvenir Français**

Madame le maire indique au conseil avoir contacté le Souvenir Français en vue de la reprise des tombes des soldats morts pour la France.

Par ailleurs M. Chéron, Conseiller Municipal, indique, au titre de président de l'ACPG, qu'une participation de 20%, jusqu'à hauteur de 1 600€ est possible dans la perspective de travaux sur le monument aux morts ou sur des tombes d'anciens combattants.

Le conseil municipal, après débats et en avoir délibéré, à l'unanimité, souhaite prendre conseil auprès du Souvenir Français pour la reprise des tombes.

### **Projet de vente chapelle du Cimetière**

Madame le Maire fait part au conseil de la libération prochaine des deux chapelles du cimetière suite à la procédure de reprise des tombes mise en place.

Madame le Maire propose de garder une chapelle à titre d'ossuaire et de mettre la seconde en vente.

Le conseil municipal, après débats et en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte et valide un prix de vente de 1 200 € TTC.

### **Autorisation au maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement – Budget Commune**

Madame le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales. Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation

mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Montant budgétisé - dépenses d'investissement 2019 :

• Chapitre 21	195 669.75 €
Total	195 669.75 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 48 917.44 € (25 % x 195 669.75 €)

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte les propositions de Madame le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

### **Autorisation au maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement – Budget Eau et Assainissement**

Madame le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales :

Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Montant budgétisé - dépenses d'investissement 2019 :

• Chapitre 21	24 340 €
Total	24 340 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 6 085 € (25 % x 24 340 €)

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte les propositions de Madame le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

### **Modification des tarifs communaux**

Madame le Maire propose au conseil municipal de faire évoluer les tarifs communaux, notamment sur le sujet des droits de place.

Madame le Maire propose d'étendre le tarif jusqu'ici réservé aux vendeurs de produits alimentaires à l'ensemble des vendeurs dit « réguliers », à savoir exposant plus d'une fois par mois.

Après débats et en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, accepte cette proposition.

## **II. EAU ET ASSAINISSEMENT**

### **Résultats des prélèvements d'eau**

Monsieur Jean-Marc DUPRE, 1<sup>er</sup> Adjoint en Charge de l'eau et l'assainissement, commente les résultats des dernières analyses d'eau qui laissent apparaître une eau d'alimentation conforme aux limites et références de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

## **III. VIE SOCIALE**

### **Logement**

Madame le Maire fait part au conseil du retour prochain d'une congrégation de Sœurs au couvent Marie-Poussepain. Madame le Maire fait également part au conseil de la demande d'aide émanant de la congrégation concernant le relogement de leurs actuels locataires.

La Commune ne dispose d'aucune solution à ce jour.

#### **IV. URBANISME ET TRAVAUX**

##### **Demande de l'entreprise SCAEL pour un échange de Parcelle**

Madame le Maire informe le conseil de son entretien avec le dirigeant de la SCAEL au sujet de leur entreprise traversée par un chemin communal qui traverse historiquement leur entreprise, source de risques liés à la circulation de véhicules divers dans un espace restreint.

Suite à cet entretien, la SCAEL sollicite donc que le chemin communal soit dévié. L'entreprise prendra en charge la réalisation des travaux de déviation au même standard que l'existant (chemin en calcaire de largeur égale) ainsi que les frais de mutation.

Le conseil municipal, après débats et en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le principe du déplacement du chemin rural dit chemin latéral derrière la Gare mais souhaite que le contournement se fasse de manière plus proche du silo, à savoir que la clôture soit à 5 (cinq) mètres du silo et que le chemin soit quant à lui à 5 (cinq) mètres en recul de la clôture. Il précise également que le futur chemin devra être en calcaire renforcé et le grillage suffisamment résistant pour survivre aux engins agricoles. L'entreprise devra procéder à une enquête publique préalable à ses frais.

##### **Point sur les Travaux envisagés**

Madame le Maire rappelle au conseil que les dossiers pour les demandes de DETR doivent être déposés au plus tard le 30 Janvier 2020.

##### **Création de points lumineux : Route de Garancières en Beauce**

Madame le Maire informe le conseil que suite à la construction d'habitations Route de Garancières, il convient d'éclairer cette rue.

Madame le Maire présente ainsi les différentes solutions proposées par Territoires d'énergie, à savoir 1,2 ou 3 points lumineux.

Le conseil municipal, après débats et en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le projet pour l'installation de deux points lumineux

##### **Autorisation de Conventionner auprès de la Fondation du Patrimoine**

Madame le Maire informe le conseil de la nécessité de conventionner auprès de la Fondation du Patrimoine pour les travaux du clocher.

Le conseil municipal, après débats et en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à conventionner avec la Fondation du Patrimoine.

Le dossier est maintenant en bonne voie

#### **V. VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE**

##### **VI.**

Point sur l'avancée de la journée solidarité  
Musée : visite de groupe d'enfants

#### **VII. PERSONNEL**

##### **Création de Poste**

Madame le Maire informe le conseil que le contrat en CDD

du secrétariat ne pourra être renouvelé après le 31/12/2019 car l'agent a trouvé un poste à temps plein dans une autre mairie.

Le secrétariat de la mairie se doit de retrouver un équilibre suite à l'absence de la secrétaire en titre depuis 3 ans. Son dossier sera de nouveau soumis au CDG.

Après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De créer, à compter du 1er Janvier 2020, un emploi permanent de rédacteur à 35 heures par semaine en raison du départ d'un agent.

#### **VIII. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :**

##### **Intercommunales :**

###### **PLUI**

Madame le Maire et Monsieur Percheron, 3<sup>ème</sup> adjoint en charge de l'urbanisme, présentent au conseil les futurs aménagements prévus pour le PLUI.

Compte tenu du nombre d'habitations global possible sur toutes la CCCB, Sainville pourrait se voir accorder une trentaine de constructions dans le Bourg

###### **Enfance Jeunesse**

Madame le Maire donne la parole à Mesdames Bretenoux, seconde adjointe en charge de la jeunesse, et Marie, conseillère municipale, pour la commission enfance jeunesse.

L'accueil périscolaire reçoit actuellement 12 enfants le matin, 22 le soir et 20 les mercredis.

Le nombre d'inscrits pour les vacances de toussaint était de 15 enfants, ce qui est normal considérant le refus de la communauté de communes d'octroyer un bus pour les déplacements.

Les activités et tarifs pour les vacances de printemps ont été validés.

Madame Bretenoux évoque également le projet des PEP28 de faire intervenir le Relai d'Assistantes Maternelles une fois par semaine en lieux et place d'une fois toutes les deux semaines comme actuellement.

Ce projet recueille l'avis favorable du conseil municipal.

###### **Commission Travaux**

Madame le Maire rapporte le compte rendu remis par Monsieur Chenoir en son absence.

Les travaux pour le commencement de la Halle sportive devraient commencer en 2020, la communauté de communes étant en attente des démarches administratives et juridiques de la part des vendeurs.

###### **Commission Finances**

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Dupré, 1er Adjoint en Charge des finances, pour la commission finances.

La Communauté de Communes est satisfaite de son exécution comptable, proche de la ligne prévue pour cette année.

###### **Office de Tourisme**

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Bellemare, 4ème Adjoint en charge de la vie associative, pour la réunion ayant eu lieu avec l'office de tourisme.

Le projet d'association des « amis du musée Farcot » est entre leurs mains et nous devrions bientôt avoir des retours.

###### **Commission Restauration**

Madame le Maire donne la parole à Madame Teixeira, conseillère municipale, pour la commission restauration. Le compte rendu comporte la mise en place des menus végétariens une fois par semaine et du prix des repas non réservés à 5,50 €. La réglementation a été diffusée aux parents

#### SIVOS

Madame le Maire donne la parole à Mesdames Teixeira et Marie, conseillères municipales, pour la réunion avec le SIVOS.

Le Sivos transporte à ce jour 1 461 enfants, soit 96% de sa capacité maximale.

Il est également à noter que le SIVOS se propose d'aider les collèges d'Auneau pour les voyages scolaires sous réserve de la présentation d'un dossier.

Enfin, le SIVOS voit ses statuts modifiés, le montant demandé aux communes ne sera plus fonction du nombre d'enfants inscrits à l'école mais sur le nombre d'enfants transportés.

Le conseil municipal, après débats et en avoir délibéré, à l'unanimité, valide ces changements.

#### Communales :

##### Compte rendu de l'AGO de la société de Chasse

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Chéron pour l'Assemblée Générale de la société de chasse de Sainville. Il y a une bonne entente au sein de l'association.

Le Garde-Chasse de la commune a réussi un élevage de faisans sécurisant ainsi la prochaine saison.

##### Compte rendu des Petits Écoliers

Madame le Maire donne la parole à Madame Teixeira pour l'Assemblée Générale de l'association des Petits Écoliers. Il est à noter la démission de la secrétaire et de la trésorière de l'association. Un changement de bureau a eu lieu. Il y avait peu de parents présents.

##### Conseil d'école

Madame le Maire et Madame Teixeira, conseillère municipale, font un compte rendu du conseil d'école.

Pour les élections des parents d'élèves, il y a eu 41.07% de participation. Le directeur a remercié la commune du prêt de matériel pour le vote. Les effectifs sont légèrement en baisse. Le projet d'école a pour thème le voyage dans le temps. Une frise chronologique sera réalisée. Le musée Farcot devrait y être associé.

Des actions de prévention des accidents domestiques et harcèlement à l'école seront mises en place. Le marché de Noël aura lieu le 17 décembre, le Père Noël sera présent.

### **IX. QUESTIONS DIVERSES :**

##### Demande d'installation d'une entreprise artisanale – Réparations Automobiles

Madame le Maire a été approchée par un professionnel souhaitant ouvrir un centre de réparation Auto-Moto sur la zone artisanale. Madame le Maire rappelle au conseil que la zone industrielle est désormais de la compétence de la Communauté de Communes Cœur de Beauce et que le dossier leur sera donc transmis.

##### Demande d'occupation du domaine public par un pizzaiolo

Madame le maire informe le conseil de la demande d'occupation du domaine public effectuée par un pizzaiolo.

Après débats et en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, accepte la proposition de la Forge à Pizza et propose le Jeudi comme jour d'activité.

Demande d'occupation du domaine public par une Fleuriste  
Madame le Maire informe le conseil de la demande d'occupation du domaine public effectuée par l'entreprise « Douceur Fleuri » en vue d'une vente de fleurs hebdomadaire sur la commune.

Après débats et en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, accepte cette proposition et propose le dimanche matin sur la place de l'église.

##### Demande d'Éco-Pâturage

Madame le Maire présente au conseil la demande d'un particulier pour la création d'un éco-pâturage sur la commune où il pourrait faire paître ses moutons.

Après débats et en avoir délibéré, il ressort que cette demande a retenu toute l'attention du conseil mais en l'absence de terrains suffisamment spacieux pour accueillir ces animaux, le conseil ne peut répondre favorablement à celle-ci. Des particuliers ou des communes avoisinantes seraient peut-être intéressés.

##### Lettre du Vélo Club

Madame le Maire fait part au conseil des remerciements du vélo club de Sainville pour sa subvention annuelle.

##### Lettres de remerciements diverses

Madame le maire fait part au conseil des divers remerciements suite à ses courriers adressés à des familles endeuillées.

##### Reboisement de la commune

Madame le Maire indique avoir reçu un particulier habitant MANTERVILLE et se faisant porte-parole du hameau pour la demande de reboisement de la Mare.

Après débat et en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, accepte de contacter un paysagiste afin de mettre en place un projet de reboisement.

Madame le maire rappelle également qu'un reboisement est prévu pour la mare de Boulonville ainsi que pour le parcours de santé.

Madame Bretenoux rappelle également qu'il faut procéder à l'élagage des arbres de la « coulée verte »

##### Demande des Jeunes de la Commune

Madame le Maire fait part de la réception d'une lettre manuscrite signée par plusieurs jeunes de la commune demandant la restauration de l'abri bus situé devant la bibliothèque.

Suite à leur démarche officielle, Madame le maire propose d'accéder à leur demande.

Après débats et en avoir délibéré, le conseil, à 6 voix pour et 9 absentions, accepte cette demande et espère que l'abri sera maintenu en bon état.

##### Bibliothèque

Madame le Maire informe le conseil du don de deux livres sur la traversée des Balkans (guerre de 14-18) écrit par M. ALLOITTEAU, soldat enterré à Sainville.

Le conseil remercie chaleureusement la famille pour ce don et mettra ces livres à disposition du public à la bibliothèque.

### Don de cartes postales encadrées

Madame le maire présente au conseil un lot de cartes postales anciennes de Sainville remises par des habitants quittant la commune.

Le conseil remercie chaleureusement la famille pour ce don. Elles seront accrochées en bonne place afin que chacun puisse en bénéficier.

### Formation Association des Maires.

Madame le Maire présente les offres de formation dispensées par l'AM28.

### Invitations diverses

Madame le Maire présente les invitations reçues.

### Spectacles

Madame le Maire a reçu la compagnie des Papelous qui se propose de venir faire une représentation du « Fils de la Rombière » le 9 février à 15h00 à la salle des fêtes de Sainville.

Après débat et en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, accepte cette proposition et le coût de la prestation est arrêté à 250 €, le prix des places fixées à 8 € pour les adultes et 4 € pour les enfants de moins de 12 ans, sera au bénéfice de la commune

La séance est levée à 00h00.

**Martine Baldy**  
Maire de Sainville

### ***Séance du 14 Décembre 2019***

#### ***Convocation du 7 Décembre 2019***

L'an deux mil dix-neuf, le quatorze décembre 2019 à neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Martine BALDY, Maire.

Présents :

**Mme Martine BALDY, M. Jean-Marc DUPRE, Mme Claude BRETENOUX, M. Hervé PERCHERON, M. Ronald BELLEMARE M. Thierry LE GOFF, M. Olivier ROUSSEAU, Mme Séverine MARIE, Mme Louissette TEIXEIRA, M. Emmanuel BERNADET, Mme Angelina MARTIN-MALPEZZI, Mme Ghislaine SEGUIN,**

Absents excusés :

**M. Olivier CHENOIR, (pouvoir à M. Thierry LEGOFF), M. Éric GENTY (pouvoir à M. Jean Marc DUPRÉ), Mme Ghislaine SEGUIN (Pouvoir à Mme Angelina MARTIN-MALPEZZI), M. Daniel CHERON.**

## **I FINANCES**

### **Règlement des conditions financières et patrimoniales de retrait de la communauté de communes des portes Euréliennes d'Ile-de-France.**

Madame le Maire rappelle le contexte général.

Par arrêtés préfectoraux du 06 juillet et du 16 octobre 2017, seize communes ont été autorisées à se retirer de la communauté de communes des Portes euréliennes d'Ile-de-France au 1<sup>er</sup> janvier 2018 : Bouglainval, Chartainvilliers, Houx, Maintenon, Champseru, Moinville-la-Jeuilin, Oinville-sous-Auneau, Saint-Léger-des-Aubées, San-teuil, Denonville, Umpeau, Roinville-sous-Auneau, Ardelu, Garancières-en-Beauce, Oysonville et Sainville.

Les réunions en préfecture ont notamment permis de dégager une méthodologie qui a été validée par la communauté de communes et les seize communes. Les deux principes sont les suivants :

- la répartition est établie sur la base de l'inventaire de l'actif et du passif au 31 décembre 2016 ;
- la répartition de l'actif et du passif se fonde sur deux critères : la population municipale INSEE de la commune par rapport à la population INSEE de son ancienne communauté de communes d'appartenance au 31 décembre 2016 à hauteur de 50 % et la part de la fiscalité perçue par la communauté de communes d'appartenance au 31 décembre 2016 sur le périmètre de la commune concernée sur la totalité de la fiscalité perçue par la communauté de communes d'appartenance au 31 décembre 2016 sur la moyenne des trois derniers exercices à hauteur de 50 %.
- les biens immobiliers situés sur le territoire d'une commune revenant à ladite commune, le critère de territorialité sera également pris en compte dans la répartition.

Madame le Maire présente au conseil municipal le tableau de répartition de l'actif et du passif pour les différents budgets de l'ancienne communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile de France avec une situation arrêtée au 31 décembre 2016. Pour chaque budget, il est indiqué la valeur brute de chaque élément de l'actif, l'amortissement pratiqué, le FCTVA, les subventions versées, l'amortissement des subventions effectué et le montant de l'emprunt restant dû afin de déterminer la valeur nette à répartir pour chaque bien.

Madame le Maire propose de répartir l'actif, incluant la trésorerie, et le passif, des comptes 2016 des différents budgets de la communauté de communes de la Beauce Alnéloise selon la clé de répartition susmentionnée.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve, à l'unanimité, les conditions financières et patrimoniales de retrait de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France telles que présentées ;
- approuve, à l'unanimité, les tableaux de répartition de l'actif et du passif de chaque budget de la communauté de communes de la Beauce Alnéloise ;
- autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour mener à bien cette décision.

## **II. QUESTIONS DIVERSES**

### **Report de la prise de compétence de distribution d'eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2026**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport du maire,

#### **DELIBERE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Demande un report de la compétence distribution d'eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2026
- Donne tous pouvoirs au Maire pour mener à bien cette décision

### **Devis Entreprise Ménager**

Madame le Maire expose au conseil municipal les soucis techniques liés au vieillissement du système de supervision du chauffage de la Salle des Fêtes. Un devis provisoire a été demandé et une demande de subvention sera effectuée auprès de Territoire d'Énergie.

### **Rapport ARS**

Monsieur Jean-Marc DUPRE, 1<sup>er</sup> Adjoint en Charge de l'eau

et l'assainissement, commente les résultats des dernières analyses d'eau qui laissent apparaître une eau d'alimentation conforme aux limites et références de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

#### Avancée des travaux de l'Église.

Madame le Maire donne la parole à M. ROUSSEAU, élu en charge du dossier. Le dossier avance.

#### Avancée des travaux du Clos du Château d'eau

Madame le Maire informe le conseil qu'elle s'est rendue à la première réunion de chantier. Les travaux devraient débuter le 6 Janvier 2020.

#### Garage du Presbytère

Madame le Maire rappelle que le garage du Presbytère sera libre à partir du 31/12/2019 pour la somme de 60€ / mois

#### Local endommagé du Presbytère

Madame le Maire donne la parole à M. PERCHERON, 3<sup>ème</sup> adjoint en charge des Travaux.

Il rappelle que le local a subi un incendie et estime qu'une démolition est à envisager. Madame le Maire demande que le nécessaire soit mis en place pour clore le dossier avec les assurances.

La séance est levée à 10h30.

**Martine Baldy**  
Maire de Sainville

## Villages fleuris

Ci-joint le diplôme d'honneur reçu par la Commune de Sainville pour son fleurissement .

Merci aux employés communaux pour leur application à embellir notre quotidien.

### CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

PALMARES 2019

DIPLÔME D'HONNEUR DÉPARTEMENTAL.  
3ÈME PRIX DÉPARTEMENTAL  
DIPLOME DÉCERNÉ À LA COMMUNE DE SAINVILLE  
FAIT À CHARTRES, LE JEUDI 19 DÉCEMBRE 2019  
AVEC LES FÉLICITATIONS DE

CLAUDE TÉROUINARD  
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR

ca.u.e

Eure-et-Loir  
LE DÉPARTEMENT



# Bibliothèque de Sainville

Vous pouvez adhérer à la Bibliothèque de Sainville pour une cotisation de **5 €** par an et par foyer.

Il est prêté 3 livres ou documents pour 3 semaines maximum par membre du foyer adhérent. Une prolongation des prêts peut intervenir sur simple appel téléphonique au **02.37.35.17.46**, aux heures d'ouverture de la Bibliothèque de Sainville.

Les heures d'ouverture sont les mardis et vendredis en période scolaire et uniquement les Vendredis pendant les vacances scolaires, ceci de **16h15 à 18 heures 30 le mardi** et de **16h40 à 18h30 le vendredi**.

Je termine ces quelques lignes d'informations  
en vous souhaitant à toutes et tous  
de très Bonnes Fêtes de Noël et de Fin d'Année.

**BONNE ANNEE 2020**

*Le Responsable de la Bibliothèque*

**Daniel Chéron**



# CARNET DE SAINVILLE

## NAISSANCES :

18.09.19 Luna, Lily, Alice SERVAIN

26.11.19 Bartimé, Joseph, Samuel MOTA

28.11.19 Hugo, Nico ROUSSELET

*Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents*

## DÉCÈS :

04.11.19 Françoise COUTURIER—DELATOUCHE

30.11.19 Gilberte MICHAUD—MORIZET

17.12.19 Beverly WILTON—CANDUN

30.12.19 Suzanne COCHIN—BLIN

*Sincères condoléances à leurs familles*

---

## Une centenaire à Sainville



Ce 17 Septembre 2019, Suzanne BLIN a fêté son 100ème anniversaire à la maison de retraite d'Auneau.

Pour l'occasion elle était entourée de ses proches. Madame Claude Bretenoux, adjointe aux affaires sociales et moi-même avons tenu à fêter cet événement. C'est la première centenaire de Sainville !

Malheureusement, à l'heure où nous éditons ce bulletin, nous vous informons de son décès survenu le 30 décembre.

*Sincères condoléances à sa famille .*

*Martine Baldy*

## Rencontres intergénérationnelles entre les élèves de Moyenne et Grande Section et l'Association « Un jour part'agé »



Mardi 8 octobre, les élèves de grande section ont participé à un atelier de cuisine avec l'association Sainvillaise « Un jour part'agé »: nous avons réalisé une salade de fruits, ainsi qu'un crumble.

Mardi 10 décembre, les deux générations se sont de nouveau rencontrées pour un atelier de création artistique et partager des chants sur le thème de Noël.



Pour clôturer ce beau moment de partage et de convivialité, nous échangeons nos cartes de vœux.



# UNE ANNÉE POUR VOYAGER DANS LE TEMPS !

## CLASSE DE CP – CE1 DE MME MERLIN

Le thème de cette année est le voyage dans le temps.

Nous avons fait une escale à la Préhistoire avec au programme :

- Visite du jardin de la Préhistoire à Auneau.



- Fabrication de pain et de gâteaux préhistoriques.
- Création de poteries préhistoriques.
- Création de peinture naturelle pour réaliser des œuvres rupestres.
- Visite virtuelle de la grotte de Lascaux.



Puis nous avons découvert l'Antiquité :

- Les Gaulois et les Romains en nous aidant des bandes dessinées d'Astérix.
- Les monuments gallo-romains, notamment le pont du Gard que nous avons essayé de reproduire en sport en faisant « le pont ».



- Les pharaons avec la création d'une coiffe Egyptienne et l'écriture en hiéroglyphes.

Nous ne pouvons pas finir sans un petit souvenir de la visite annuelle du Père-Noël dans la classe !



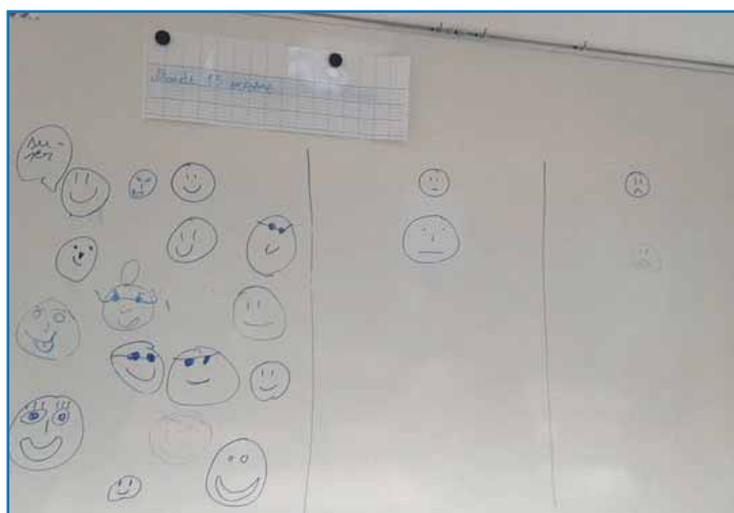
## Rencontre sportive interclasses

Chaque année a lieu La Journée nationale du sport scolaire. Dans les écoles, collèges et lycées de France, **Chaque année a lieu La Journée nationale du sport scolaire. Dans les écoles, collèges et lycées de France, des manifestations sportives sont organisées avec comme objectif de promouvoir le sport scolaire.**



Alors que l'année 2020 sera marquée par l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo et les Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) à Lausanne, **la Journée nationale du sport scolaire, en tant que premier temps fort de l'année scolaire, devait mettre en valeur le thème de l'interculturalité.**

Toute l'équipe éducative s'est réunie pour organiser cette journée sportive. En nous inspirant des valeurs promulguées par la pratique du sport nous avons organisé des ateliers mettant en avant la solidarité ; la coopération, l'entraide. Notre objectif était de composer des équipes mélangeant tous les niveaux de classe : des élèves de Moyenne Section aux CM2. Les plus grands devant aider les plus petits avec un objectif commun : parvenir ensemble au bout de l'activité proposée.



Ainsi, le mardi 15 octobre 2019, les élèves ont pu participer à différents ateliers : parcours à l'aveugle, hockey, jeux d'équilibre, parachute collaboratif, sauts de haie, relais, lancers. Le plaisir a été partagé, l'entraide évidente. Les élèves ont appris à mieux se connaître et ont apprécié les échanges inter-niveaux.

# Le marché de Noël sainvillais

Mardi 17 décembre, les élèves du regroupement pédagogique de Sainville-Garancières ont participé au marché de Noël. Les enfants ont vendu leurs objets pour bénéficier d'un budget supplémentaire pour les sorties scolaires.



Ensuite, ils ont reçu des cadeaux de la part de l'association des Petits Ecoliers d'ici. Enfin, l'ensemble des élèves a interprété des chants de Noël.

## Les élèves de CM1-CM2

## VIE SOCIALE

### LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES (Mise à jour du 1/01/2020)

A TITRE NON PERMANENT accueillant des enfants a la journée, confiés par leurs parents



#### Mme CHAMBAS Zohra

25 rue du 11 novembre 1918  
06 88 01 02 66  
3 enfants a la journée  
*dont 1 de + de 18 mois*  
1 enfant en accueil périscolaire

#### Mme CHAVIGNY-CLECH Laurence

13 rue Jean Guillien  
02 37 24 60 88  
4 enfants simultanés  
*dont un enfant de plus de 2 ans*

#### Mme XISTO Sandra

1, rue Jean Guillien  
2 enfants à la journée

#### Mme DOUCET Catherine

7 rue du 8 mai 1945  
02 37 24 84 19  
4 enfants a la journée

#### Mme MORVAN Liliane

15 bis rue du Jeu de Paume  
02.37.24.84.59  
4 enfants a la journée  
*dont 1 de + de 2 ans*

#### Mme LAMY Caroline

8, Place Farcot  
06 22 73 56 73 - 02 34 43 35 05  
4 enfants à la journée

#### Mme BADIN (Ex Savoldi) Eliane

13, Résidence du Buisson  
09 72 83 84 93 - 06 81 11 42 59  
4 enfants a la journée

#### Mme FREVILLE Pauline

16, Résidence du Buisson  
02 37 90 98 35 - 06 18 16 59 25  
3 enfants à la journée

## Accueil de loisirs à Sainville

L'accueil de loisirs, situé place Marie Poussepin, accueille les enfants de 3 à 11 ans pendant le temps périscolaire matin et soir, le mercredi et les petites vacances (1 semaine à chaque période de vacances sauf Noël). Mis en place par la Communauté de Communes Cœur de Beauce, il est géré par l'association PEP 28.

Créer les conditions favorables pour le développement harmonieux de chaque enfant et apprendre en jouant sont les ambitions de l'équipe d'animation. Les trois animatrices proposent aux enfants des activités diverses : créations manuelles, jeux extérieurs et intérieurs. Des projets sont développés en activités sportives, scientifiques ou/et artistiques.

Le mercredi et pendant les vacances, quelques sorties sont organisées : piscine, maison de Beauce, zoo...



La journée type inclus le repas du midi servi à la cantine de l'école de Sainville, la sieste pour les plus petits et des moments de détente pour tous !

Les enfants alternent les temps d'activité proposés par l'équipe d'animation avec des temps libres selon leur besoin (livre, jeu, dessin...).



Pour inscrire votre enfant au centre de loisirs il faut remplir un dossier (disponible sur [www.lespep28.org](http://www.lespep28.org) et [www.coeurdebeauce.fr](http://www.coeurdebeauce.fr)) et le transmettre à la directrice du centre. Pour plus d'information, contacter Olga LIGUET [alsh.sainville@pep28.asso.fr](mailto:alsh.sainville@pep28.asso.fr) ou 06 24 49 42 09.

Nous sommes ouverts le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h30 et de 16h à 19h et le mercredi de 7h à 19h.

A bientôt

Claude Bretenoux

# RAM Parentalité Cœur de Beauce

Depuis septembre 2019, c'est le **Relais d'Assistantes Maternelles-Parentalité** de la communauté de communes Cœur de Beauce, géré par les PEP28, qui intervient à Sainville.

Il est ouvert 2 fois par mois le vendredi matin de 9h30 à 11h, pour des ateliers d'éveil avec les assistant.e.s maternel.le.s et les enfants.

L'accueil se fait, sur inscription, dans la salle du centre de Loisirs, place Marie Poussepin.



Le RAM Parentalité Cœur de Beauce intervient aussi sur d'autres communes (Baudreville, Rouvray St Denis, Toury, Terminiers, Orgères en Beauce, Janville et Voves).

Assistant.e.s maternel.le.s et parents peuvent solliciter le RAM lors de permanences administratives, l'après-midi et le mercredi matin, soit au siège du RAM à Janville soit à l'annexe de Voves.



Lieux d'information et de documentation, le RAM se veut aussi un lieu d'échanges, de rencontre et de médiation.

Les parents pourront trouver une aide à la rencontre avec les Assistant.e.s maternel.le.s ainsi que des renseignements sur les démarches administratives à effectuer en tant que parents employeurs.

Les assistant.e.s maternel.le.s trouveront une information sur les modalités d'agrément et le statut, des renseignements sur les démarches administratives liées à l'exercice de cette profession.

*Claude Bretenoux*

Deux animatrices vous accueillent sur les différents sites :

**Mme Mélanie MARECHAL-PIERSON**

Responsable Relais d'Assistantes Maternelles - Parentalité  
Communauté de Communes Cœur de Beauce

**Siège** : 12 rue des cinquante mines  
28310 JANVILLE

06.46.08.09.59

[ram.cccb1@pep28.asso.fr](mailto:ram.cccb1@pep28.asso.fr)



**Mme Béatrice BIDAUD-DELHIAT**

Responsable Relais d'Assistantes Maternelles - Parentalité  
Communauté de Communes Cœur de Beauce

**Annexe** : 20 Boulevard Maurice Violette – Voves  
28150 Les Villages Vovéens

06.34.14.39.38

[ram.cccb2@pep28.asso.fr](mailto:ram.cccb2@pep28.asso.fr)

# Cérémonie du 11 novembre 2019

Après le dépôt de gerbe et la lecture des messages officiels au monument aux morts, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité. Le traditionnel banquet dansant des aînés organisé par la commune et le CCAS s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et très conviviale. Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité. Le traditionnel banquet dansant des aînés organisé par la commune et le CCAS s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et très conviviale.

Martine Baldy



## Le gala cantonal



Ce 14 novembre 2019 a eu lieu le traditionnel gala cantonal organisé par l'association des Maires du canton historique d'Auneau. Il est offert aux habitants de ces communes à leurs aînés. Quelques 600 personnes étaient rassemblées au foyer culturel d'Auneau pour partager un après-midi récréatif. Le thème de cette année était les comédies musicales françaises et étrangères. D'excellents artistes ont animé cet agréable moment partagé, pour la joie de tous.

Martine Baldy  
Présidente de l'association  
des maires du canton



# Journée Solidarité du 7 décembre 2019



Depuis le mois de juin, ont travaillé en association sur l'organisation de la journée Solidarité, les élus du conseil municipal, les membres du CCAS, et les Présidents des associations Sainvillaises,

BILAN FINANCIER DE LA JOURNEE SOLIDARITE						
Recettes		Dépenses		RESULTATS		
Associations	Montant	Détail	Montant	A PARTAGER	France Parkinson	Le Sourire d'Erwan
Photos	14,00 €					
Bibliothèque	25,50 €					
Musée	25,00 €					
P'titsécoliers	21,00 €					
Babyfoot	9,00 €					
Dictée	18,00 €					
VCS	7,00 €					
Lecture de contes	9,80 €					
Pompiers/ Le fil Rouge	411,00 €	Bracelets	273,60 €			
AFR	760,00 €					
Buvette	410,60 €					
Entrées	2 280,00 €					
Commerçants	182,00 €					
		Vins	347,00 €			
		Alimentation	1 372,69 €			
		Concert/SACEM/Barnum	591,46 €			
DONS					1 274,00 €	737,00 €
TOTAUX	4 172,90 €		2 584,75 €	1 588,15	794,07 €	794,07 €
<b>A REVERSER AUX ASSOCIATIONS</b>					<b>2 068,07 €</b>	<b>1 531,07 €</b>

Cette année, il avait été décidé que les bénéfices de cette journée seraient reversés à l'Association France Parkinson et au Sourire d'Erwan.

Rendez-vous était donné à 10h au Centre de Secours de Sainville.

Après un échauffement en musique encadré par Sylvie Caze, le départ est donné par les sirènes de nos amis pompiers.

Cette course et marche étaient à l'initiative des pompiers.

Moyennant une petite participation, un tee-shirt et un bracelet au nom de Sainville Solidarité étaient remis à tous les participants. 89 bulletins de participation ont été récoltés.

Chacun organisait sa participation à sa convenance, à chaque passage un élastique était remis.

Au total, **811,200 kilomètres** ont été accomplis entre 10h à 15h, ce qui équivaut à un Sainville/ Marseille.

Rendez vous est donné au mois de décembre 2021, pour un défi de 1000 kilomètres!

La journée avait commencé à 9h par les préparatifs en cuisine du repas du soir.

6 commerçants avaient répondu présents pour le marché de Noël.

Tout au long de la journée, chacun pouvait se restaurer à la salle des fêtes, gaufres, crêpes, chocolat chaud, soupe...



Les associations avaient donné rendez vous aux habitants de Sainville et à leurs adhérents, pour des courses de vélos, tournois de baby foot, activités manuelles, ventes de décorations de Noël, les plus compétiteurs se sont exercés à la dictée de Sylvia.

Daniel, responsable de la bibliothèque, vendait les livres anciens. Les enfants de « la lecture de contes » ont pu écouter et participer à la lecture.

Les représentants de France Parkinson et la famille d'Erwan ont pu échanger avec les visiteurs.

Le Crédit Agricole partenaire de notre journée tenait aussi un stand.

Notre fidèle Père Noël était présent le matin et l'après-midi, pour la traditionnelle photo.

Le père Noël a distribué des bonbons aux enfants, a été à l'écoute des petits et des grands et a récupéré lettres et dessins.

La journée d'animation terminée, les tables et le dressage du couvert ont pris place dans la salle des fêtes.

Pierre, Jean, Xavier, Olivier nous ont concocté un sublime repas.

Les 147 invités ont été servis à l'assiette par une douzaine de bénévoles.



La soirée était animée par un excellent groupe musical, et après une soirée karaoké, le bal était ouvert à tous, jusque tard dans la nuit.

*Claude Bretenoux*

PS: vous retrouverez les photos de cette journée en dernière page de ce bulletin.

# Déclarations d'urbanisme

**Avertissement:** La loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine du 7/07/2016 fixe à 150 m<sup>2</sup> de surface plancher le recours à un architecte, et non plus à 170 m<sup>2</sup>

Conformément à la réglementation en vigueur, vous trouverez ci-après la liste des autorisations d'urbanisme du **second semestre 2020**.

N° de dossier	Date de dépôt	Date de décision	Demandeur	Adresse du terrain	Instructeur	Stade
PC 028 363 19 00004	31/08/2019		BIROT Aurélie	11 RUE DE LA PORTE DE DOUR-DAN 28700 SAINVILLE	Virginie VERBIESE	En cours de saisie
PC 028 363 19 00003	26/08/2019	18/10/2019	BOSTIK SA	27 RUE DE LA PORTE DE DOUR-DAN 28700 SAINVILLE	Virginie VERBIESE	Attente DOC

N° de dossier	Date de dépôt	Date de décision	Demandeur	Adresse du terrain	Instructeur	Stade
DP 028 363 19 00045	06/12/2019	16/12/2019	GERARD Frédéric	3 RUE DE LA PORTE DE CHARTRES 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00044	06/12/2019	16/12/2019	GERARD Frédéric	3 RUE DE LA PORTE DE CHARTRES 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00043	02/12/2019		GUYONNET Nathalie	102 Grande rue à MANTERVILLE 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente avis de l'instructeur
DP 028 363 19 00042	14/11/2019	25/11/2019	DELATOUCHE Olivier	2 B AV DE LA GARE 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00041	18/11/2019	25/11/2019	SAUNIER Claude	4 RUE JEAN GUILLIEN 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00040	05/11/2019	12/11/2019	LOURO Gilles	15 RUE DE LA PORTE D ETAMPES 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00039	18/10/2019	08/11/2019	ORAIN Jean-Pierre	1 PL FARCOT 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00038	12/10/2019	21/10/2019	LEHERISSIER Jean-Pierre	30 RUE DE LA PORTE DE CHARTRES 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00037	12/10/2019	21/10/2019	LEHERISSIER Jean-Pierre	30 RUE DE LA PORTE DE CHARTRES 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00036	30/09/2019	21/10/2019	DE OLIVEIRA SYLVIANE	18 IMP DU GUICHET 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00035	27/09/2019	21/10/2019	DOUCET CATHERINE	7 RUE DU HUIT MAI 1945 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00034	25/09/2019	18/10/2019	PROSPA PIERRE	12 RUE DU 19 MARS 1962 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00033	23/09/2019	18/10/2019	SILVENTE ERIC	22 RUE DU JEU DE PAUME 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00032	20/09/2019	18/10/2019	CERCLEUX BRUNO	13 AV DE LA GARE 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00031	16/09/2019	23/09/2019	DUTEILLE JULIEN	2 RESIDENCE LE BUISSON 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00030	26/08/2019	18/10/2019	GUASCH Sébastien	15 AV DE LA GARE 28700 SAINVILLE	Virginie VERBIESE	Dossier terminé
DP 028 363 19 00029	23/08/2019	03/09/2019	VILLETTE DAMIEN	9 AV DE LA GARE 28700 SAINVILLE	Sainville	En cours de saisie
DP 028 363 19 00028	23/08/2019	03/09/2019	LHAUTE OLIVIER	27 RUE DU JEU DE PAUME 28700 SAINVILLE	Sainville	En cours de saisie
DP 028 363 19 00027	20/08/2019	09/09/2019	MEYZINDI Jean-Charles	LE BUISSON 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00026	20/08/2019	09/09/2019	SILVENTE Eric	22 RUE DU JEU DE PAUME 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00025	01/08/2019	05/08/2019	LHOSTE CHRISTIANE	25 RUE DE LA PORTE D ETAMPES 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00024	31/07/2019	05/08/2019	CRAMPOND BENOIT	7 PL FARCOT 28700 SAINVILLE	Sainville	Avis de l'instructeur
DP 028 363 19 00023	18/07/2019	22/07/2019	Congrégation des Soeurs de Charités Dominicaines de la Présentation	16 RUE JEAN GUILLIEN 28700 SAINVILLE	Sainville	En cours de saisie
DP 028 363 19 00022	01/07/2019	22/07/2019	FLEUREAU MARIE-EDITH	18 B RUE DE LA PORTE D ETAMPES 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT
DP 028 363 19 00021	01/07/2019	22/07/2019	HOULIEZ MARC	9 CLOS SAINT HUBERT 28700 SAINVILLE	Sainville	Attente DAACT

**GARAGE AUTO-HOME**

DÉPANNAGE  
RÉPARATION TOUTES MARQUES  
ENLEVEMENT D'ÉPAVES GRATUIT  
RÉPARATION ET REPROGRAMMATION  
CALCULATEUR

**06.70.25.16.73**

17 BIS GRANDE RUE  
28700 MANTERVILLE

Mail : [pascal.hidalgo0712@orange.fr](mailto:pascal.hidalgo0712@orange.fr)

10 rue de la porte d'Étampes  
28700 SAINVILLE

☎ : 02.37.24.61.54  
Fax : 02.37.24.80.51

agence.sainville@ca-valdefrance.fr

	L'accueil de votre agence est ouvert	Vos conseillers vous reçoivent sur rendez-vous
Mardi	de 9 h à 12 h 30	de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30
Mercredi	de 9 h à 12 h 30	de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
Judi	de 9 h à 12 h 30	de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
Vendredi	de 9 h à 12 h 30	de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30
Samedi	de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 15 h 50	de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 15 h 50

**SOUFFLET AGRICULTURE**

Cour de la Gare  
28700 SAINVILLE  
Tel : 02.37.24.60.36 - Fax : 02.37.24.19.40

Gamme de produits jardin Espaces Verts

Pour vos plants  
Rénovation des pelouses

STOMBE  
PAILLE  
Lapin  
Serpent  
Lapin

**MASSOUTRE LOCATION**

Concessionnaire AVIS  
Centre Occasions Toutes Marques

**AVIS**  
No 177  
hertz

1 ZA GODEAU  
28700 SAINVILLE  
Tél. : 02 37 24 66 16

**Pharmacie du Village**

Tél. : 02 37 24 90 32

**LA POSTE**

Du lundi au vendredi  
14 h 30 à 17 h 00

Le samedi  
10 h 00 à 12 h 00

**GHESTEM AGRI**

**FENDT**

Réparation - Vente de MATERIEL AGRICOLE

18 bis Grande Rue Manterville  
28700 Sainville  
02 37 24 62 42

CONCESSION FENDT

S.A.R.L. SAINVILLE-AGRI-NEGOCE  
Pommes de Terre de Beauce

**S.A.N.**

Pomme de Terre

**L'ÉPICERIE**

M. et Mme PASQUET  
Tél. : 02 37 24 60 09

PMU - ALIMENTATION - BUTAGAZ

17, Rue de la Porte d'Étampes 28700 SAINVILLE

Horaires : Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 15 à 12 h 30 et de 15 h 15 à 19 h  
Le samedi de 7 h à 12 h 30 et de 15 h 15 à 18 h 30  
Le dimanche de 7 h à 12 h 30 - Fermé le jeudi

*Boulangerie Pâtisserie*

*Chesneau*

*Laurent et Christine*

02 37 24 84

3, Place Farcot - Sainville

**MOTRIO**  
simplifions l'assurance auto

**SAINVILLE AUTOMOBILES**

Le réparateur Auto Multimarque

2 RUE JEAN GUILLIEN  
28700 SAINVILLE

[sainvilleautomobiles@sfr.fr](mailto:sainvilleautomobiles@sfr.fr)

tel 02 37 24 80 99  
fax 02 37 24 65 22

**MECANIQUE TOUTES MARQUES -  
CARROSSERIE - DEPANNAGE -  
CARBURANT - BOUTEILLE DE GAZ  
PRIMAGAZ/FINAGAZ**

Horaires D'ouverture :  
Du Lundi au Samedi  
MATIN : 8H00 - 12H00  
APRES-MIDI : 13h30 - 19h00  
fermé Samedi apres-midi et Dimanche

**NICOLAS FANOUI**  
BOIS DE CHAUFFAGE

en bordure de parcelles

A la résidence des Grands Champs  
28700 SAINVILLE

02 37 24 31 55  
06 24 42 37 38

**MOTRIO** SAINVILLE AUTOMOBILES

SAINVILLE AUTOMOBILES

MECANIQUE CARROSSERIE

**T.L.T.I. S.A.**



**Siège social :**  
33, rue de l'Esplanade 75013 PARIS  
Tél : 01.45.89.04.94 +  
Télécopie : 01.45.81.39.16  
E-mail : paris@tli.fr  
www.tli.net

**Usine :**  
ZA GODEAU N°2, 28700 SAINVILLE  
Tél : 02.37.24.49.89 +  
Télécopie : 02.37.24.01.89  
E-mail : sainville@tli.fr  
www.tli.fr

ELECTRONIQUE - INFORMATIQUE - TELECOM - MULTIMEDIA

**Outillage**

**Robots de soudure**

**Découpage**

**Emboutissage**

Site principal : 6 Tour du Village  
28700 CHATENAY

Site secondaire : 3 ZA Godeau  
8700 SANVILLE



L'avenir... toujours ensemble  
20 ans de progrès et d'engagements

**GROUPE SCAEL**

*Bee O sphère*  
*les Noces de la Ruche*

Conseils en Apithérapie  
Ventes : Miel, Gelée Royale, Propolis,  
Pollen Frais, Cosmétiques...

[www.bee-osphere.com](http://www.bee-osphere.com)  
[contact@bee-osphere.com](mailto:contact@bee-osphere.com)

Fabienne Ripoché

**AIRT sarl clans**

Bernard ANACLETO accordeurs informatiques, bases, et logiciels  
Siret : 340000000000000  
[bernard@airtclans.com](mailto:bernard@airtclans.com) 17 grande rue  
87000 Sainville  
84000000

**TAXI  
BLOTIN**

SAINVILLE

06 07 65 63 02

Conventionné CPAM - 7/7 et 24/24  
Toutes distances, transferts aéroport, gare

**TAXI**  
[blotin.christophe@gmail.com](mailto:blotin.christophe@gmail.com)

**EB SERVICES**  
*Chauffeur VTC*

06.02.34.94.01

**BOCHE Eric**  
6 Rue des Vignes du Roi  
28700 SAINVILLE  
Courriel : [map@149@hotmail.fr](mailto:map@149@hotmail.fr)  
SIRET N° 011 460 041 00012 - APE 8000Z  
Carte Professionnelle N° 2015-106

**UPPER28**

Usinage Mécanique de Précision  
12 Grande rue - Manterville  
28700 Sainville  
Tél : 06.81.75.46.81  
Fax : 02.37.24.05.88

 **Bostik**  
smart adhesives

BOSTIK est leader mondial dans les colles destinées aux marchés de l'industrie, de la Construction et du Grand Public. Depuis plus de cent ans, nous développons des solutions de collage innovantes, toujours plus intelligentes et qui s'adaptent toujours mieux aux contraintes de notre environnement quotidien.

*Mel Beauty*

Esthéticienne  
à domicile

06 45 69 70 69  
[melaniegenty.pro@gmail.com](mailto:melaniegenty.pro@gmail.com)  
<http://melaniegenty.pro/annuaire/esthete>  
f melbeauty

*Home a toupry*



-30% sur votre commande de 200€ ou plus  
jusqu'au 31/12/2015

www.homeatoupry.fr  
Appelons au 06 81 75 46 81

*Cynthia Seguin*

Esthéticienne à domicile - 06 27 63 03 50  
Facebook : Nature esthétique

*Bien-être  
Soins du visage  
Modelage du corps  
Épilations*



**Mickaël REBOUTE**  
Expert Construction - Technicien du Bâtiment

06 42 67 76 48  
E-mail : [maison-conforme@orange.fr](mailto:maison-conforme@orange.fr)

4 Chemin des Ormes 28700 SAINVILLE  
Site internet : [www.maison-conforme.fr](http://www.maison-conforme.fr)

**SEV'ESTHETIC**

Avec mes services, plus besoin de se déplacer.

*C'est l'institut qui vient à vous !*

Je suis à votre écoute pour tous renseignements

06 12 93 37 39  
Séverine



**ARTISAN RAMONEUR**

Installation de cheminées et de poêles  
Ravalement des moyens de chauffage  
à bois et à gaz  
Diagnostic et entretien  
des conduits de fumée

**Kevin Servain**

13 rue du Jeu de Paume  
28700 Sainville  
Tél. : 02 37 28 74 07  
Mobile : 06 80 16 65 08  
Mail : [sarvaiservainkevin@orange.fr](mailto:sarvaiservainkevin@orange.fr)



Installation, réparation,  
Entretien et vente  
Dans l'air comprimé

**M-C-I 28**

*David Chambrillon*

Tél: 02-37-24-69-35 Port: 07-50-84-55-42  
Mail : [mc28.dc@gmail.com](mailto:mc28.dc@gmail.com)  
28700 Sainville

# Sécurité routière

## Trottinettes et airbags motos

À la rentrée 2019, vous devez respecter de nouvelles règles pour conduire une trottinette électrique (ou tout autre engin de déplacement personnel motorisé)

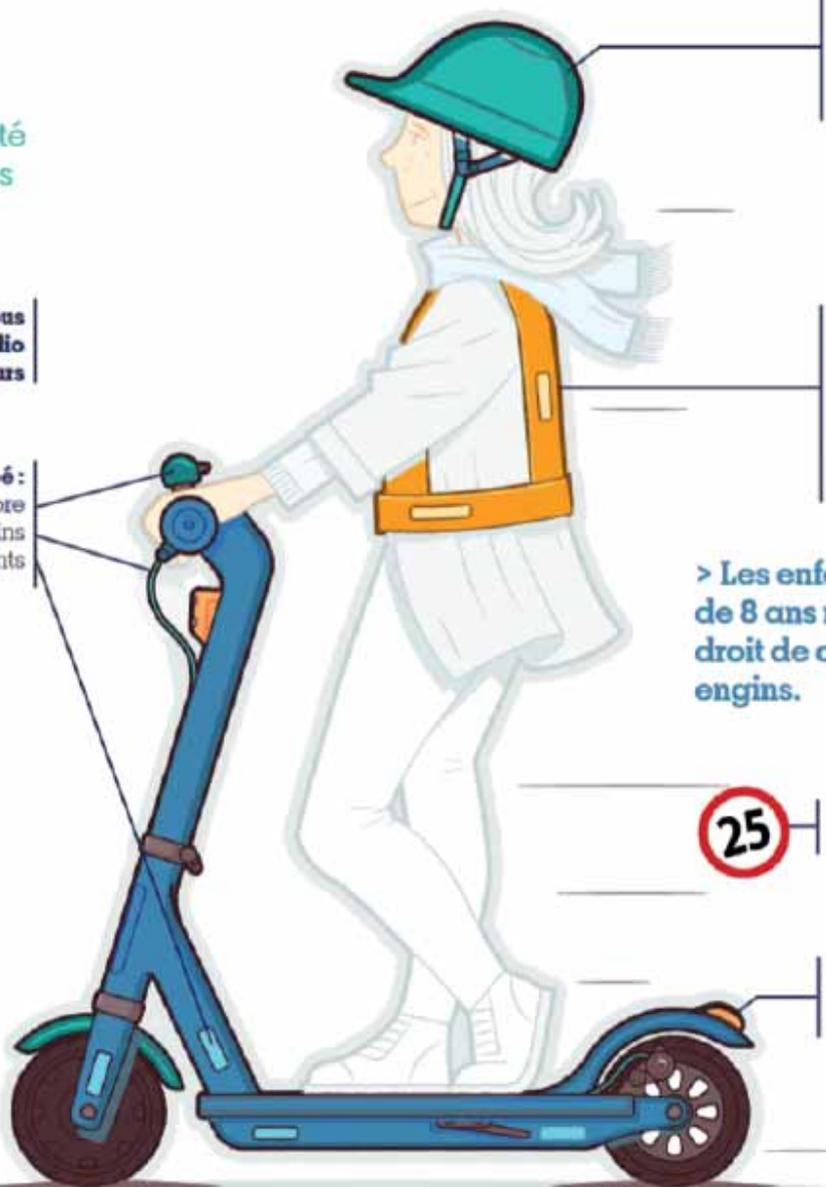
> **Soyez prudent !**  
Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres.

Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs

Votre engin doit être équipé :  
- d'un avertisseur sonore  
- de freins  
de dispositifs rétro-réfléchissants

> **Ne transportez pas de passager !**  
Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel.

> Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.



Il est préférable de porter un casque. Et c'est obligatoire pour les moins de 12 ans (comme en vélo).

Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant. C'est valable la nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante même en agglomération.

> Les enfants de moins de 8 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.

**25** Votre engin ne doit pas dépasser les 25 km/h.

Votre engin doit être équipé :  
- de feux avant et arrière

### Lorsque vous êtes sur la route...

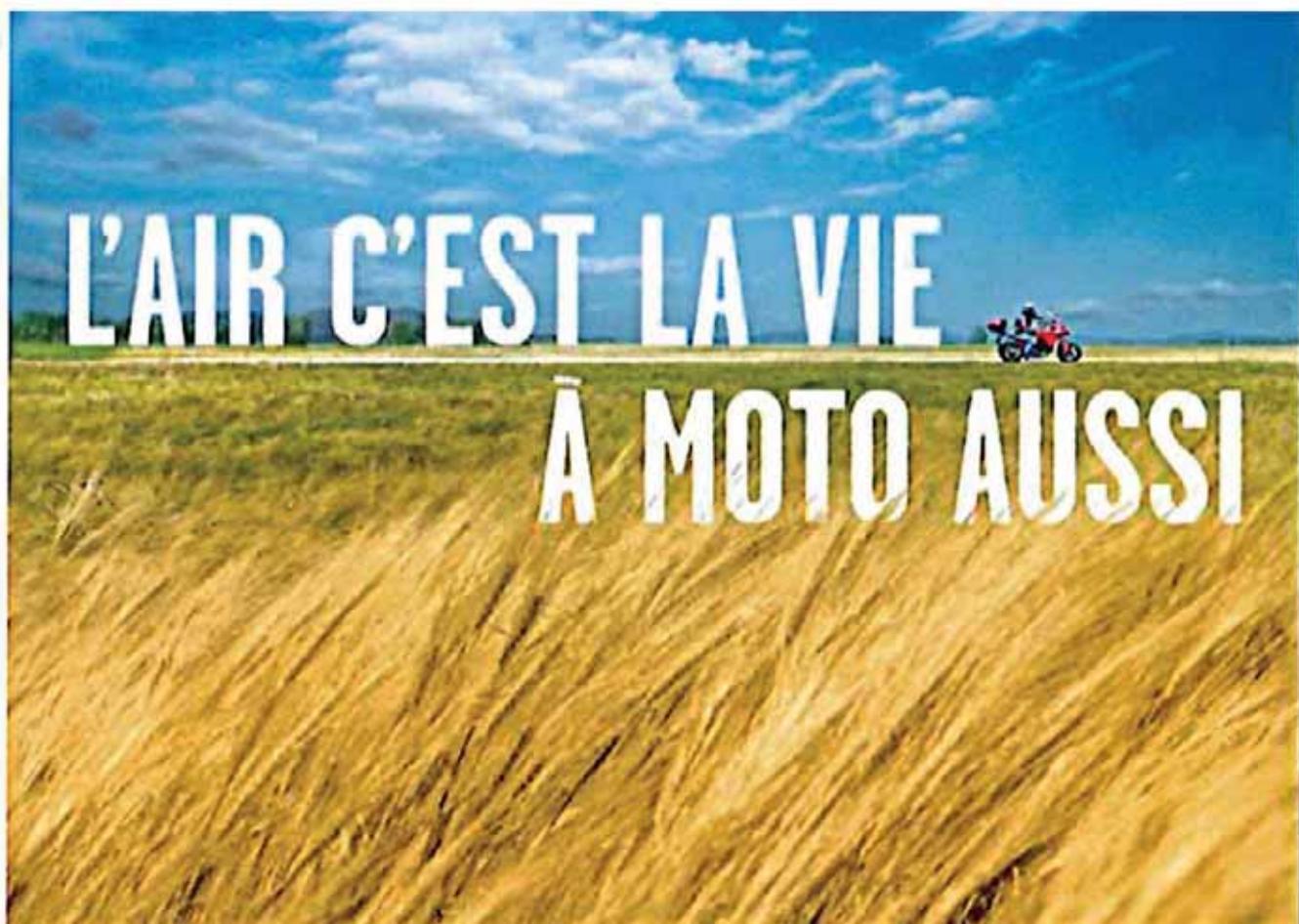
- Vous n'avez pas le droit de circuler sur les trottoirs, ou bien conduisez-le à la main et sans utiliser le moteur.
- En agglomération, vous devez emprunter les pistes et bandes cyclables, lorsqu'il y en a. Sinon, vous pouvez circuler sur les routes limitées à 50 km/h seulement.
- En dehors des villes, vous ne pouvez pas circuler sur la chaussée, vous ne pouvez emprunter que les voies vertes et les pistes cyclables.

### Quelles sont les sanctions prévues ?

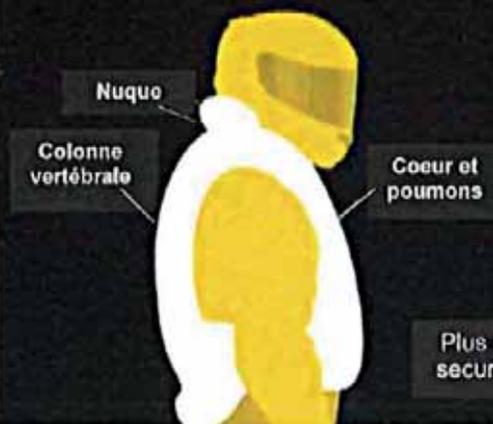
- Si vous ne respectez pas les règles de circulation : contravention de 2ème classe – 35 €
- Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé : contravention de 4ème classe – 135 €
- Si vous roulez à plus de 25 km/h : contravention de 5ème classe – 1 500 €



En Eure-et-Loir, 1 tué sur 7 est un usager de deux-roues motorisés.



**L'AIRBAG PROTÈGE LES ORGANES VITAUX  
ET VOUS ÉVITE LES BLESSURES  
LES PLUS GRAVES.**



Plus d'informations sur  
[securite-routiere.gouv.fr](http://securite-routiere.gouv.fr)

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**



Source : Site sécurité routière

**Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir**

Adresse : 17 place de la République - CS 40517 - 28008 Chartres cedex

Site Internet : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/>

Contact : Service de la Sécurité, de l'Éducation Routière et des Bâtiments (SERBAT)

☎ : 02 37 20 40 60

Sources des données : SERBAT / BSR / ODSR

**L'AS Aunay Sainville vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2020 qui commence.**

Les U12-U13 entraînés par Jeremy, est un groupe composé en majorité de joueurs U12, de joueurs surclassés et quelques U13. Nous avons pu maintenir cette équipe même si le nombre de joueurs est limité. 14 joueurs pour 11 sur la feuille de match tous les samedis, c'est un peu juste. Nos jeunes se sont bien défendus sur la 1<sup>ère</sup> phase puisqu'ils terminent 3<sup>ème</sup> de leur poule avec 3 victoires, 1 nul et 3 défaites. Il y a une bonne marge de progression et nous espérons qu'ils amélioreront leurs résultats sur la 2<sup>ème</sup> phase.

L'équipe UFOLEP a effectué une très bonne 1<sup>ère</sup> phase terminant en tête de son groupe avec 6 victoires, 1 nul et 1 défaite avec la meilleure attaque et la meilleure défense. Cela est dû au retour de joueurs qui ont été formés au club dans les catégories jeunes. Le travail à l'entraînement du vendredi soir paie et cela permet de redonner un nouvel élan à cette équipe. Nous espérons que cette dynamique se confirmera sur la 2<sup>ème</sup> phase.

Cette saison est encore compliquée en terme d'effectifs, nous avons eu peu de demandes d'inscription et n'ayant pas d'équipe dans les catégories demandées nous avons orienter les joueurs chez nos voisins du CS.Aunay sous Auneau avec qui nous sommes en entente pour les catégories jeunes.

Beaucoup de petits clubs sont touchés par le manque d'inscriptions et doivent se regrouper en entente pour que les enfants puissent continuer de pratiquer leur sport favori.

Le sport quel qu'il soit fait parti de l'école de la vie, on y apprend les règles pour jouer mais aussi les règles de la vie en communauté, le respect de l'adulte bénévole qui donne de son temps pour encadrer, le respect de l'adversaire, ect ect. Le sport permet de s'oxygéner les poumons mais aussi les neurones contrairement aux consoles, tablettes et portables. Alors pensez-y.... !

***Nous tenions à remercier tous les bénévoles et les parents qui accompagnent les joueurs tous les week-end car sans eux, ils serait impossible de nous déplacer dans tous le département ainsi que la Mairie et les services techniques pour l'entretien du terrain.***

*L'équipe dirigeante*



## **Ecole de Tennis - saison 2019-2020**

C'est reparti pour une nouvelle année, pleine de petites balles jaunes, de sourires et de bonnes humeurs sur les cours de Sainville, l'équipe encadrante restant la même :



**Romain : Entraîneur Enfants**

(diplômé AMT)

Cours Le **Mercredi de 10h à 16h**



**Alexandre : Entraîneur Adultes**

(en formation DE, diplômé AMT)

Cours le **Samedi de 09h30 à 17h**

Le nombre de licenciés a encore évolué cette année. Nous comptons désormais 23 enfants, 20 adultes licenciés et 4 adultes ayant opté pour une carte loisirs.

Une carte loisir est proposée au tarif de **40 euros** pour toutes personnes souhaitant pratiquer le tennis en loisirs sans être licencié(e) au Club, cela lui donne le droit d'accès au 2 cours extérieurs du Tennis Club de Sainville

Nous voulons remercier les enfants pour leur assiduité aux cours et les parents pour leur présence et leur implication dans la vie du club

**PS : Tout parent désirant s'investir dans notre Club, peut à tout moment nous rejoindre.**

**Nous avons besoins de vous et vos enfants également.**

## **Journée porte ouvertes**

Comme chaque 1<sup>er</sup> Samedi du mois de Septembre, nous organisons notre journée porte ouvertes, durant laquelle nous faisons partager notre passion du tennis à tous les participants, ce fut une très belle journée

## **Championnat par équipes seniors + 35**

Pour notre premier championnat par équipe +35 ans, nous avons inscrit 2 équipes

L'équipe 1 a terminé 2<sup>ème</sup> de son groupe (la montée s est jouée sur le dernier match)

***Félicitations à toute l'équipe, la montée se fera l'année prochaine, tout le TCS est derrière vous !!!***

L'équipe 2 a terminé 3<sup>ème</sup> de son groupe.

## **Championnat par équipes hiver**

Lors du championnat par équipes hiver, nous avons également engagé 2 équipes.

L'Equipe 1 a terminé deuxième de son groupe

L'Equipe 2 quatrième de son groupe

***Encore félicitations et un grand Merci à tout les joueurs du Tennis Club de Sainville!***

## **Coordonnées du club**

<b>Président</b>	<b>Vice-Président</b>	<b>Secrétaire</b>	<b>Membre</b>
Olivier CHENOIR	David GOMES	Alexandre RICHIR	Thierry LEGOFF

EMAIL : [tennisclubsainville@fft.fr](mailto:tennisclubsainville@fft.fr)

**LE BUREAU VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2020**





Le bureau:

Maryse PROSPA  
André VINIT  
Dominique SWIATLY  
Christiane CHERON  
Pierre PROSPA

Présidente ☎ 02 37 24 69 65  
Trésorier (sortant)  
Trésorière-adjointe (sortant)  
Secrétaire ☎ 02 37 24 69 27  
Membre fondateur et actif

e-mail : [evasion.sainville@orange.fr](mailto:evasion.sainville@orange.fr)

Adresse : 12 Rue du 19 mars 1962 28700 SAINVILLE

### Le séjour en Auvergne

L'Auvergne c'est loin mais cela n'a pas été une difficulté pour proposer à nos adhérents, un séjour de 2 jours du 27 au 28/09/2019 pour découvrir le centre historique d'Ambert célèbre pour sa fourme et Thiers la capitale de la coutellerie. Nous avons été chaleureusement accueillis à la jasserie du coq noir, une ferme d'estive où les femmes s'établissaient durant la belle saison pour s'occuper des troupeaux et fabriquer la fameuse



« fourme d'Ambert ». Nous avons dégusté le « Patia » auvergnat et de la bonne charcuterie. Le 2<sup>ème</sup> jour, nous avons visité le musée de la coutellerie et effectué une ballade en petit train dans Thiers. Nous avons profité pour acheter de beaux couteaux et particulièrement le « couteau chien » célèbre à la Martinique et en Guadeloupe et d'où vient le nom de la « sauce chien ».

Un séjour très enrichissant ...



« fourme d'Ambert ». Nous avons dégusté le « Patia » auvergnat et de la bonne charcuterie. Le 2<sup>ème</sup> jour, nous avons visité le musée de la coutellerie et effectué une ballade en petit train dans Thiers. Nous avons profité pour acheter de beaux couteaux et particulièrement le « couteau chien » célèbre à la Martinique et en Guadeloupe et d'où vient le nom de la « sauce chien ».

### Le dîner dansant créole et la dégustation de beaujolais

Ce sont des moments agréables que nous partageons avec nos convives.

Chaque année, nous sommes plus nombreux et c'est pour nous un vrai plaisir de vous accueillir même si quelquefois ce n'est pas facile de motiver tous les bénévoles.

Cette année au cours de la soirée beaujolais, nous avons eu l'occasion de récompenser 2 jeunes qui ont obtenu leur diplôme universitaire. Nous les encourageons pour la suite de leurs études.

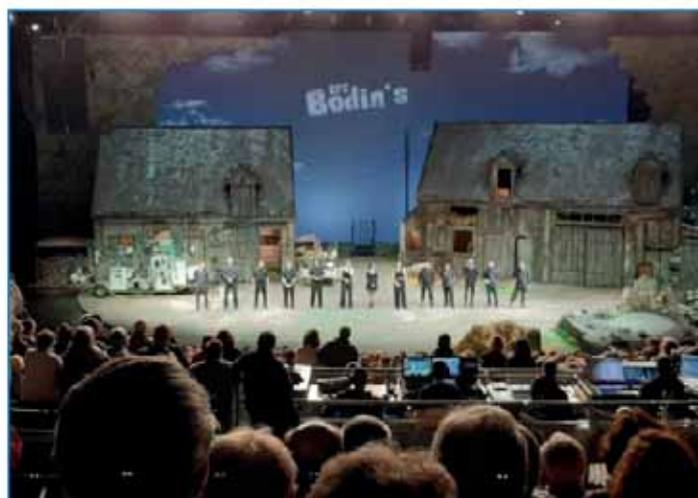
### Le spectacle des Bodin's

Vendredi 6 décembre 2019, par temps pluvieux, nous étions 61 à partir à 18h15 pour le Zénith d'Orléans, pour voir le spectacle des Bodin's « Grandeur nature », « toujours en campagne ».

Nous avons beaucoup ri des saynètes sur le quotidien de ces fermiers qui s'occupent de leurs bêtes baptisées par des noms de personnalités politiques.

De plus, le décor est hors norme et unique dans le monde du spectacle vivant : une ferme reconstituée avec son étable, son potager, sa mare et ses animaux vivants.

Après 2 heures de rire, nous sommes rentrés à Sainville à minuit, chacun ayant dans sa tête des répliques inoubliables de Maria et Christian ...



## La soirée cabaret chez Michou

Vendredi 13 Décembre à 20 h 30, nous étions attendus chez Michou pour un dîner spectacle à prix coûtant.

Avec une circulation dense dans Paris, nous avons péniblement rejoint le cabaret mythique aux tons bleus.

L'apéritif et le repas à peine consommé, nous voilà emporté dans le monde de la nuit pour un spectacle d'artistes transformistes mêlant rêves et illusions sans vulgarité.

Nous avons côtoyé Chantal Goya, Zaz, Mylène Farmer, ... et notre inoubliable Dalida.

Nous avons chanté à tue-tête les tubes et avons profité de l'ambiance qui y régnait.

Encore une belle soirée proposée par EVASION-SAINVILLE que chacun a apprécié.

## Le tennis de table

Nos rencontres ont lieu les vendredis sauf pendant les vacances scolaires, de 18 h 30 à 20 h.

La participation s'élève à 4€ le trimestre.

3 tables sont mises à votre disposition.

Cette activité sportive s'adresse aux enfants à partir de 6 ans, ados, jeunes et adultes.

En raison des élections municipales : pas de tennis de table les 13 et 20/03/2020.

## Les soirées jeux

Les joueurs de tarot et belote se rencontrent 1 vendredi par mois à partir de 20 h 30 à la salle des associations.

Cette activité est gratuite mais votre adhésion à l'association est obligatoire pour y participer.

De plus, vous devez vous inscrire auprès de Christiane CHERON pour l'organisation.

## Le bowling

Les rencontres ont lieu 1 lundi par mois pour 6 €.

Le transport n'est pas assuré.

## Nos projets 2020

- **WEEK-END CULTUREL EN ALSACE** : Visite guidée de STRASBOURG et COLMAR le 18 et 19/04/2020 pour la somme de 250€ (transport en car, assurance annulation et boissons compris).
- **VOYAGE** : Destination la Grèce du 24/09/2020 au 01/10/2020 (formule all inclusive pour 675€).

## Nos manifestations nécessitant la réservation de la salle des fêtes

- Samedi 18/01/2020 à 20 h : Assemblée Générale et Galette des rois (*inscription obligatoire*)
- Samedi 15/02/2020 (soirée) : Soirée façon auberge espagnole
- Samedi 07/03/2020 (soirée) : Soirée couscous
- Vendredi 15/05/2020 (soirée) : soirée des bénévoles (tennis de table maintenu pour 1 h 00)
- Vendredi 19/06/2020 : barbecue
- Samedi 19/09/2020 (après-midi) : Anniversaire de l'association – 25 ans
- Samedi 17/10/2020 (soirée) : Dîner dansant créole
- Vendredi 20/11/2020 : Soirée Beaujolais et remise de récompense aux adhérents diplômés.
- Jeudi 31/12/2020 : soirée St Sylvestre.

*L'année se termine et fera place à 2020, mais en ma qualité de présidente et aux noms de tous les membres, je remercie tous ceux qui nous ont apporté leur soutien, le personnel de mairie, le conseil municipal de Sainville pour la mise à disposition des locaux et le versement de la subvention et je n'oublie pas les bénévoles qui sont les piliers de l'association.*

***Je vous souhaite un bon Noël et à très bientôt ...***

***Maryse PROSPA***

## EDITO

Avec la douceur régnante actuellement, il est difficile de s'imaginer que la fin de l'année est proche, et que nous devons penser à l'an 2020.

Les projets de l'an prochain sont déjà actés pour certains d'entre-eux et les autres seront présentés au cours de l'assemblée générale du **8 février** qui aura lieu à Garancières.

En septembre, la reprise des différents ateliers s'est très bien déroulée. Nous étions quelque peu fébriles pour les cours de gym enfants et adultes ; en effet, Profession Sport 28 prenait en charge les animations de chaque section et devait s'implanter dans le terrain occupé par Sylvie depuis un certain nombre d'années. Les bénéficiaires ont été réceptifs et ont participé avec plaisir.

La brocante fait toujours le plein d'artisans, de « brocanteurs du dimanche » et de visiteurs. Les animations proposées : cors de chasse, accordéoniste ou nos danseurs font l'unanimité et les couples « spectateurs » se prennent au jeu... Merci à nos bénévoles de tous âges pour la tenue des différents stands et l'aide apportée tout au long de la journée et même en amont (affiches, etc...)

Nos marcheurs ont confirmé qu'ils étaient en pleine forme, leur nombre ne cesse de progresser. Rendez-vous leur est donné pour l'an prochain.

Notre loto du 2 novembre a fait salle comble. Les joueurs venaient de tous les horizons, et 33 d'entre-eux sont repartis avec un lot ou un bon d'achat.

Notre section « Théâtre » avait prévu un spectacle à la salle, le vendredi 13 décembre : PAULO, notre humoriste, a réussi à remplir « le Zénith de Sainville ». Une soirée qui va rester dans la mémoire des spectateurs. Pour les autres activités, chaque responsable de commission va vous donner des infos plus précises en poursuivant votre lecture. 8 février, l'assemblée générale aura lieu à Garancières et sera suivie d'un repas. A noter dès maintenant dans votre nouvel agenda.

Le Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes à partager avec vos proches, et plein d'Amour pour vous tous.

Marie-Edith Fleureau  
Présidente

## BROCANTE

Comme les années précédentes la brocante a remporté un grand succès. Les exposants étaient toujours aussi nombreux, et les visiteurs ont répondu présents. Comme l'an passé diverses activités ont ponctué la journée : musique avec l'accordéoniste, danse avec une démonstration de nos groupes (danse en ligne et en couple) jeux gonflables pour enfants...

Des nouveautés bien appréciées comme la fresque géante réalisée par les enfants.

**Responsable Brigitte Delatouche - 02 37 24 63 54**

## VIDE DRESSING

**Responsable Monique Véron - 02 37 24 67 37**

maminou1945@hotmail.fr

## LOTO

La salle des fêtes de Sainville était pleine pour ce loto du 2 novembre. Nombreux lots, ambiance détendue et bonne humeur au programme.

Prochaine édition le 7 novembre 2020

Réservez cette date dans vos agendas dès maintenant.

**Responsable Francisco Teixeira - 02 37 24 64 91**

## VOYAGES

**Responsable Serge Boulay - 02 37 99 57 74**

## CULTURE ET LOISIRS

La commission Culture et Loisirs envisage de vous proposer des sorties tous les trimestres Nous avons porté notre choix sur des visites de notre région et bien sur une ou deux sorties à Paris, comme vous le souhaitez. Nous pourrions nous rendre sur le traditionnel marché de Brou, avec déjeuner dans restaurant de Brou puis visite de Bonneval et sa petite Venise. Durant l'été nous pourrions découvrir la Loire au crépuscule Les Passeurs de Loire nous proposent de découvrir en leur compagnie la Loire en Bateau. Pour les plus courageux nous visiterions Paris



hanté ou Paris criminel, des visites insolites. 2h00 de marche dans Paris raconté par un guide conférentier dans les rues et ruelles qui ont marqué l'époque. Visite du nouveau musée Rol-Tanguy sur la résistance  
En attendant de vous donner les dates et les visites définitives lors de notre assemblée générale, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2020 plein de richesses culturelles

**Responsable Claude Bretenoux - 06 77 74 29 70**

### SOIREE THEATRE

Le vendredi 13 décembre, nous avons invité l'humoriste Paulo, venu présenter, devant une salle comble et enthousiaste, son nouveau spectacle « Paulo à travers champs ». Pendant plus de deux heures, il a évoqué dans son one-man-show, des sujets très divers comme le passé nostalgique à la campagne, l'actualité politique, les modes de communications modernes, le verlan... toujours avec bon sens. La soirée s'est terminée par le pot de l'amitié.

**Responsable Francisco Teixeira - 02 37 24 64 91**

## ACTIVITES HEBDOMADAIRES

### GYM TONIC

La gym Tonic est pratiquée en musique dans la bonne humeur. Elle permet le renforcement musculaire, améliore la souplesse, la motricité, l'équilibre, l'endurance cardiovasculaire... Un vrai parcours de santé. Ces cours complets et dynamiques se pratiquent dans le respect des capacités de chacun et sans esprit de compétition. N'hésitez pas à nous rejoindre le lundi soir de 20h30 à 21h 30 (hors vacances scolaires). Les cours ont lieu à la salle des fêtes de Sainville.

Coût à l'année 70 € et 27 € pour l'adhésion à l'association Familles Rurales.

**Responsable Muriel Batique - tél 06 50 28 43 55 - [muriel.batique@gmail.com](mailto:muriel.batique@gmail.com)**

### GYM POUR TOUS

La session de gym du jeudi évolue pour mieux répondre à vos attentes ; chaque semaine, un nouveau cours est proposé grâce aux formations reçues par Joris & Tristan nos professeurs diplômés : pilates , abdo , cardio badminton ou marche sont au programme . Homme ou femme , rejoignez nous à la gym pour tous.

Chaque jeudi de 18 à 19 heures; 2 séances d'essai gratuites .vous sont proposées

Coût à l'année 70 € et 27 € pour l'adhésion à l'association Familles Rurales.

**Responsable Séverine Fournier - tél 06 28 09 10 00**

### GYM CALINE

Section destinée aux enfants de 1 à 3 ans.

**Au programme** : équilibre, motricité, jeux d'adresse, parcours, contines

**Objectif** : activités destinées à développer l'écoute, l'éveil moteur et sensoriel, la sociabilisation,

Chaque enfant doit être accompagné d'un adulte. En cas de besoin, l'AFR peut mobiliser deux ou trois bénévoles pour assister les mamans ou nounous avec deux ou trois enfants.

**Animation** : les cours sont assurés par un éducateur de Profession Sport.

**Modalités pratiques** : les cours ont lieu chaque mardi matin (hors vacances scolaires) de 10 à 11h à la salle des fêtes de Garancières en Beauce.

Il reste des places pour cette section.

Le coût pour l'année 2019 - 2020 s'élève à **100 € et 27 € pour l'adhésion à l'association Familles Rurales.**

**(1 - voir modalités ci-dessous)**



### GYM 3 POMMES

Section destinée aux enfants de 3 à 6 ans.

**Au programme** : activités physiques et sportives diversifiées, jeux d'adresse, activités de corps à corps...

**Objectif** : développer son habileté motrice, explorer son environnement, encourager l'imaginaire, oser s'engager avec l'autre.

**Animation** : les cours sont assurés par un éducateur de Profession Sport.

**Modalités pratiques** : les cours ont lieu chaque mercredi après-midi (hors vacances scolaires) de 16h30 à 17h30 à la salle des fêtes de Garancières en Beauce.

Il reste des places pour cette section.

Le coût pour l'année 2019-2020 s'élève à **100 € et 27 € pour l'adhésion à l'association Familles Rurales. (2 - voir modalités ci-dessous)**



## RECREA SPORT

Section destinée aux enfants de 6 à 9 ans.

**Au programme :** elle assure la continuité des gym câline et 3 pommes. Elle propose une initiation à différents sports, jeux de raquettes, jeux d'opposition, athlétisme....

**Objectif :** découvrir de façon ludique l'univers des sports, développer les gestes techniques de base et spécifiques aux activités proposées, favoriser l'autonomie et le partage, préparer le jeune à mieux s'orienter vers une future activité sportive.

**Animation :** les cours sont assurés un éducateur spécialisé de Profession Sport

**Modalités pratiques :** les cours ont lieu chaque mercredi après-midi (hors vacances scolaires) de 17h45 à 18h 45 à la salle des fêtes de Garancières en Beauce.

*(3 voir modalités ci-dessous)*

**Le coût pour l'année 2019-2020 s'élève à 100 € et 27 € pour l'adhésion à l'association Familles Rurales. (3)**

**Muriel BATIQUE - 06-50-28-43-55 ou par mail [muriel.batique@gmail.com](mailto:muriel.batique@gmail.com)**

**Anne Marie GAULTIER 02-37-24-65-66 ou par mail [erickannemarie@gmail.com](mailto:erickannemarie@gmail.com)**

**1-2-3 : Le paiement peut être échelonné pour permettre aux familles de ne pas trop « gêner » leur budget en début d'année scolaire.**

*Il est possible de rejoindre les sections en cours d'année, le coût sera ajusté au prorata des séances à venir sur les mois restants.*



## UN JOUR PART'ÂGE

Ce service d'accueil et d'animation s'adresse aux personnes âgées fragilisées vivant à domicile en milieu rural. Il est ouvert aux séniors de Sainville/Garancières et des communes avoisinantes.

**L'objectif** est de rompre l'isolement, sortir de chez soi, se divertir, entretenir des liens sociaux, stimuler les capacités physiques et intellectuelles, renforcer la confiance en soi.

**Les activités** proposées sont variées : travaux manuels, jeux, sport, visites, activités détente, échanges, informations pratiques, rencontres.

Des rituels concluent chaque demi journée (chansons, goûter, anniversaires).

Le fil conducteur porte sur la mémoire partagée du territoire.

**Animation :** assurée par une animatrice professionnelle aidée par des bénévoles qui assurent notamment le transport des participants en cas de besoin.

**Modalités pratiques :** les séances ont lieu chaque mardi après-midi à partir de 14h30 (hors vacances scolaires). Elles se tiennent à la salle des associations de Sainville.

**Le tarif est de 4 € par séance et 27 € pour l'adhésion à l'association.**

*Responsable Muriel Batique tél 06 50 28 43 55 [muriel.batique@gmail.com](mailto:muriel.batique@gmail.com)*

## DANSES

### DANSE DE SALON

Au programme, danses de société : rock, disco, fox-trot, meringue, valse, tango, rumba, batchata, Chachacha... pour débutants ou pratiquants, seul ou en couple avec notre animatrice **Sylvie Silvente** dans une ambiance toujours simple et décontractée, n'hésitez pas à venir voir et essayer !

**Cours débutants :** le jeudi de 19h30 à 20h30, salle des fêtes de Sainville

**Cours pratiquants :** le jeudi de 20h45 à 21h45, salle des fêtes de Sainville

**Cotisation annuelle 85 € pour danse de salon seule ou 150 € pour danse de salon et danse en ligne.**

**Responsable :** Pierre Caze, tél 02 37 24 65 89, [pierre.caze@cegetel.net](mailto:pierre.caze@cegetel.net)

### DANSE EN LIGNE

Déjà la 3<sup>ème</sup> année pour le cours de danse en ligne. Programme varié et ambiance conviviale, heure de détente assurée par Sylvie notre animatrice !

Les cours se déroulent le **lundi de 18h30 à 19h30**, salle des fêtes de Sainville.

**Cotisation annuelle 85 € pour danse en ligne seule ou 150 € pour danse en ligne et danse de salon.**

**Responsable :** Pierre Caze, tél 02 37 24 65 89, [pierre.caze@cegetel.net](mailto:pierre.caze@cegetel.net)

## LECTURE DES CONTES

**Cette activité gratuite est proposée un samedi par mois pour les enfants de 3 ans à 6 ans.**

**Nous recevons les enfants de 10h45' à 11 h 30' à la bibliothèque de Sainville. Place Marie Poussepin.**

Nous rappelons que l'âge minimum requis est **de 3 ans.**

La présence de plus jeunes, même accompagnés d'un parent, n'est pas souhaitable.

Les enfants sont sous la responsabilité des bénévoles présents : Anne Marie, Dominique et Muriel qui s'organisent pour assurer ces séances.

Pour la période de septembre à décembre, nous avons proposé deux séances. Lors de la première séance, début octobre, nous avons repris le Conte de l'Eolienne et du Moulin, qui a été écrit par Pascal Teyssier, un auteur Sainvil-

lais qui avait écrit dans Contes et Légendes d'Eure et Loir. La deuxième séance a été assurée pour la Journée Solidarité. Deux lectures ont été proposées, une dans la matinée et la deuxième dans l'après-midi. 15 enfants étaient présents lors de cette séance ! 4 de ces enfants ont lu à voix haute pour les plus jeunes. Au programme bien sûr des Contes de NOEL ainsi que le conte du « Merveilleux Voyage des petits Sainvillais » que nous avons créé avec les enfants sur l'année 2017-2018.

**Le calendrier de janvier à juin 2020, sera précisé par affichage chez les commerçants et au tableau d'affichage de la bibliothèque.**

Anne Marie, Dominique et Muriel.

**Pour tous renseignements :**

**Anne Marie GAULTIER 02-37-24-65-66 ou par mail [erickannemarie@gmail.com](mailto:erickannemarie@gmail.com)**

**Muriel BATIQUE 06-50-28-43-55 ou par mail [muriel.batique@gmail.com](mailto:muriel.batique@gmail.com)**



### **JEU D'AIGUILLES**

**Activités manuelles variées :** patchwork, couture, tricot, crochet...

pour passer un moment de joie dans la convivialité et la bonne humeur.

Le groupe s'agrandit d'année en année. 9 participantes en 2019.

**Cette activité gratuite est ouverte à tous, le lundi de 14h à 17h**

**(hors vacances scolaires). Elle se déroule à la salle des associations de Sainville**

### **PETITS BOULOTS**

Notre service pour les petits travaux d'entretien est à votre disposition :

**Brigitte Delatouche 02 37 24 63 54 - Claude Bretenoux 06 77 74 29 70**

La rémunération se fait par « chèque emploi service » sans aucun intermédiaire



## **CLUB DE L'AMITIE de SAINVILLE**

**Présidente : Christiane Chéron**

**Secrétaire : Daniel Chéron**

**Tél : 02.37.24.69.27**

**Trésorière: Danielle Mollenberg**

**Tél : 02.37.24.83.17**

**Membres: Gisèle Goussot , Michel Jany, Claude Maugars ,  
Josiane Vandendooren**

**\*\*\*\*\***

Nous nous réunissons tous les 15 jours, le Jeudi après-midi dans la salle des Associations.

Vous serez les bienvenus pour jouer aux cartes et autres jeux de société... et suivi d'un Goûter.

Notre Assemblée Générale se tiendra le Jeudi 16 Janvier 2020 à 14 h, Salle des Fêtes.  
Le Club de l'Amitié vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2020



*La Présidente,*

**Christiane Chéron**

# Vélo-club de Sainville

## Composition du bureau du VCS

Président :	<b>GAULTIER Erick</b>	02-37-24-65-66 5 résidence les Bleuets. - Sainville
Trésorier	<b>LE GOFF Thierry</b>	02-37-24-80-99 2 rue Jean Guillen - Sainville
Trésorier-Adjoint	<b>GAULTIER Anne-Marie</b>	02-37-24-65-66 5 résidence les Bleuets. - Sainville
Secrétaire :	<b>FERRE Jean</b>	02-37-31-77-47 1 rue des floralies 28700 AUNEAU
Membres :	<b>DORISON André</b> <b>GRANDJEAN Jean-Claude</b> <b>ISAMBERT Gérard</b> <b>FANTAUZZO Philippe</b>	

*L'effectif du Vélo-club pour 2020 est de 10 adhérents*

**Adhésion annuelle:** (assurance comprise)

- Adulte: 20 €
- Jeune de 12 à 18 ans: 12 €

**Notre Assemblée Générale a eu lieu le samedi 14 décembre.**

La dernière participation du Vélo Club aux randos extérieures a eu lieu à Morigny-Champigny. L'ensemble de la recette a été reversée à l'association « **Octobre Rose** », une association de recherche sur le cancer du sein.

## **Sorties les dimanches matin :**

- au départ de la salle des fêtes à 8h30 ou 9h (selon la saison)
- direction Auneau à la rencontre des adhérents du VCS qui partent d'Auneau

## **Rando Gourmande**

Le Vélo Club et L'AFR ont organisé une rando pédestre de 8 et 12 Kms le samedi 7 septembre une quarantaine de personnes ont participé à cette randonnée.

Un ravitaillement avait lieu à mi-parcours avec une collation à l'arrivée.

## **Journée Solidarité**

Le vélo Club a participé à la journée en aidant à l'organisation de la Sainvillaise du samedi 7 décembre (marche de 10 h à 15 heures ) et aux diverses activités de la journée.

Quatorze cyclos et membres ont également participé au repas du soir.

## **Année 2020**

Des sorties familles et sorties en Vélo à Assistance Electrique seront envisagées pour le printemps. Des dates seront définies, soit en semaine, soit le samedi après-midi, une fois par mois. Des affiches seront mises pour avertir de l'activité.

## **Prochaines randonnées extérieures 2020**

- **1er Mai**, à Méréville  
**Cyclo**
- **24 Mai**, à Angerville  
**Cyclo et marche**
- **21 Juin**, aux Granges-le-Roi  
**Cyclo**
- **4 Juillet**, aux Granges-le-Roi  
**Marche nocturne**  
*Départ 18 heures*
- **12 Septembre**, à Sainville  
**Marche gourmande de 8 et 12 km**  
*VCS et AFR l'après-midi*
- **11 Octobre**, à Morigny  
**Cyclo et marche**

*Toute l'équipe du VCS vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.*

*Le Président, Erick GAULTIER*





## Association des ACPG- CATM-TOE-OPEX-Veuves d'Eure et Loir

### Section

«Entente Sainville /Auneau, Bleury, St Symphorien et ses Environs »

**Siège Mairie de Sainville**

#### Composition du BUREAU

Président : Daniel Chéron Tél : 02.37.24.69.27

Secrétaire : Christiane Chéron

Vice-Présidente : Marie Thérèse Roquet (Auneau)

Vice-Président : Jacky Terville

*Chargée du Social et visite Maison de Retraite*

Trésorier : Romain Renard

Porte Drapeau : Le Président et Membres disponibles

Le 3 Septembre 2019, sur invitation de la Fédération Nationale des Anciens combattants, une délégation de la section Sainville - Auneau, s'est rendue à Paris avec son Drapeau pour le ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe ; à l'occasion du 70<sup>ème</sup> Anniversaire de la création de la Fédération Nationale des Anciens Combattants au lendemain de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale.



Au cours de l'Année 2019, notre Section représenté par le Président a participé au niveau local pour le 8 Mai, le 11 Novembre et au niveau départemental à de nombreuses commémorations, et sur invitation, à Chartres : Monument de la Butte aux Charbonniers, Monument Jean Moulin, et à Houville la Branche.

La Section de Sainville des Anciens Combattants s'est retrouvée le 23 Novembre 2019 pour un repas de fin d'année en association avec le Club de l'Amitié de la Commune au Restaurant « Le Cht'i Bourguignon » à Pussay. Après ce bon repas, nous sommes allés dans la salle des Association de Sainville pour finir cette bonne journée par quelques parties de cartes.

Le Bureau de l'Association des Anciens Combattants de Sainville / Auneau

et les Membres du Conseil d'Administration.

**vous souhaite de Bonnes Fêtes de Fin d'Année et une Bonne et Heureuse Année 2020**

*Le Secrétaire Général Départemental*

*Président de l'Entente Sainville /Auneau et ses environs,*

*Daniel Chéron*



# LES P'TITS ECOLIERS D'ICI

## **Le bureau :**

Christelle ANTUNES, présidente  
Perrine MORCHOISNE, secrétaire  
Cecilia GUEGUEN, secrétaire adjointe,  
Louissette TEIXEIRA, trésorière  
Stéphanie MATEUS, trésorière adjointe

Cette année encore l'association participe au financement des activités scolaires des enfants et à l'acquisition de matériel pour l'école en partenariat et en appui de notre équipe enseignante.

Nous avons pu l'an passé participer :

- Aux sorties de fin d'année des enfants
- A l'acquisition de jeux de cours (cerceaux, ballons, jeux de raquette, malle,

Notre avons pu pour cela organiser des ventes (chocolats JEFF DE BRUGES cette année !) et Participer à la journée de solidarité ! Nous allons participer aux sorties de fin d'année, Les enfants travaillent sur l'histoire et pourront visiter les châteaux de Dourdan, Versailles, les jardins de la préhistoire avec des ateliers sur la chasse et le feu !

Le père Noel a d'ores et déjà apporté une SONO portable pour tous les événements qui seront organisés à l'école ! Nous allons prochainement rencontrer les délégués de classe afin de voir sur leurs propositions les besoins de l'école. De nouveaux jeux de cours devraient arriver bientôt pour la grande joie de tous !

Une fois encore les enfants nous ont régalé par leurs chants lors du traditionnel marché de Noel de l'école, qui s'est tenu en extérieur dans la cour de l'école. L'association a pu participer par la tenue d'une buvette où notre chocolat chaud a été le bienvenu !



Nous vous attendons nombreux, Petits et Grands, jeunes et moins jeunes, déguisés à notre défilé du Carnaval qui se tiendra le **samedi 29 février 2020** et sera suivi d'un gouter dansant à la salle des fêtes de Sainville. Départ de l'aire de jeux à 14h30 !

Bien sur notre kermesse arrivera à grands pas ! nous faisons appel à tous les parents et grands parents pour organiser une fête de fin d'année inoubliable qui récompensera tous les efforts des enfants cette année encore

N'hésitez pas ! rejoignez-nous pour organiser une belle surprise aux enfants !!!!

**Le bureau des P'tits écoliers d'ici**

[ptitsecoliersdici@gmail.com](mailto:ptitsecoliersdici@gmail.com)



Président: Thomas BENOIT

Secrétaire : Fabrice DELISLE

Trésorier : Thomas GARDON

## Le judo club.....



**En cette occasion de début d'année le TATAMIS SAINVILLAIS vous souhaite une bonne année.**

Notre dernier trimestre a été marqué de plusieurs événements, avec tout d'abord une nouvelle saison qui commence bien.

Depuis maintenant plusieurs années, le nombre de licenciés est stable avec environ 40 personnes.

Les cours sont dispensés par Damien Guillet qui a pérennisé son contrat avec le club.

Certains enfants du club, en fonction de leur catégorie d'âge, ont participé à différentes rencontres.

Tout d'abord une animation samouraï au dojo de Gallardon, avec dans la matinée un stage pour les plus grands, et l'après-midi une rencontre pour la catégorie poussin.



Les enfants ont pu s'exprimer sur des petits jeux d'opposition et un questionnaire sur la culture du judo. Le lendemain avait lieu une compétition ouverte à la catégorie minimes et benjamins. Des enfants du club ont répondu présent: il s'agit de Marie QUARTIER, Loris CLAUDE, Paul BENOIT.

Notre dernière action s'est déroulée le mercredi 18 décembre lors du dernier entraînement de ce trimestre, et nous avons invité l'ensemble des parents qui le souhaitent à venir participer à un entraînement commun avec les enfants. **Le but**: partager la discipline avec son enfant, mais aussi toucher du doigt la difficulté des exercices et voir l'évolution de l'enfant. Cette soirée s'est clôturée par un verre de l'amitié.



Alors si vous aussi vous recherchez des valeurs communes en pratiquant ce sport, venez pousser la porte un mercredi, alors passez le message à vos proches.

***Le Judo véhicule des valeurs fondamentales qui s'imbriquent les unes dans les autres pour édifier une formation morale. Le respect de ce code est la condition première, la base de la pratique du Judo.***

*Le président, Thomas BENOIT*



## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE SAINVILLE

Président : Héron Alban

Vice-Président : Marie Jonathan

Trésorière-Adjointe : Tavernier Mélanie



Trésorier : Durand Francis

Secrétaire : Gardon Thomas

Événement passé le jour de la journée solidarité : départ d'une course de cinq heures où l'objectif était de parcourir le plus grand nombre de kilomètres qui a fait des dons pour les associations de France Parkinson et le sourire d'Erwan  
Le départ de la course et le ravitaillement ont été faits au centre d'intervention de Sainville. Merci aux participants !

L'année 2019 terminée, 2020 sera l'occasion pour les Sapeurs-Pompiers de fêter les 20 Ans du centre suite à la réunification des Sapeurs-Pompiers des Communes de Sainville, Oysonville, Garancières en Beauce et La Chapelle d'Aunainville pour créer le Centre d'Intervention de Sainville.

Le Dimanche 14 Juin Vide Grenier avec Marché du terroir à Oysonville de 7h à 18h .

Le Samedi 21 Novembre à l'occasion de la Sainte Barbe, nous organisons la Revue des Sapeurs Pompiers et la remise de décorations à 18h00 au Centre d'Intervention et Secours (CIS) de Sainville suivi d'un repas à la salle des fêtes de Garancières-en-Beauce .

Nous espérons vous voir nombreux à ces différentes manifestations.

**Les Sapeurs Pompiers de Sainville vous présentent leurs Meilleurs Vœux 2020 !**

### **Devenez Sapeur Pompier Volontaire au Centre d'Intervention de SAINVILLE**

Les sapeurs pompiers de Sainville recrutent homme et femme, pour cela il vous suffit de :

- être âgé de 17 ans au moins et de 55 ans au plus
- Mesurer au moins 1,60m (femme et homme)
- Satisfaire aux conditions d'aptitudes physique et médicale
- Jouir de vos droits civiques

**Alors pourquoi pas vous?  
OSEZ AGIR....**

**Vous pouvez vous informer :**

Auprès du chef de centre par téléphone au  
☎ 02 37 24 64 67 l' Adjudant chef Thomas BENOIT  
06 62 35 98 85  
tbenoit@sdis28.fr

**sapeur-pompier  
+ volontaire = moi aussi**



*Ils sont aussi sapeurs-pompiers volontaires*



[www.intérieur.gouv.fr](http://www.intérieur.gouv.fr)

SAPEURS-POMPIERS  
DE FRANCE

## Commerce ambulant à Sainville

# Label Rotisserie



Chaque vendredi soir de 17h à 20h30 Monsieur Victor installe son camion devant l'église, Place Farcot. Vous y trouverez des poulets rôtis mais aussi du travers de porc, des jarrets de porc, des jambonneaux et selon la demande des ribs.

Le 3ème vendredi de chaque mois vous pouvez déguster le cassoulet portugais maison !

N'hésitez pas ! Laissez-vous attirer par les bonnes odeurs de cuisson !!

*Martine Baldy*



N'hésitez pas à téléphoner pour passer votre commande!

*À bientôt !*

*07 67 63 68 36*

[label.rotisserie@gmail.com](mailto:label.rotisserie@gmail.com)

## Une déco de Noël extraordinaire



C'est un décor féérique que Patrick Rebuté a installé dans sa maison pour la période des fêtes. Tout y est : la neige, le village entier avec sa mairie, sa gare; le train, le traineau du Père Noël, le manège, la grande roue ...

*Bravo*

*pour ce superbe travail !*



# Avec ENERGIE Eure-et-Loir, Sainville opte pour la transition énergétique



Comme 285 autres communes du département, Sainville adhère à ENERGIE Eure-et-Loir, un établissement public spécialisé dans l'énergie. Au nom de ses collectivités adhérentes, ENERGIE Eure-et-Loir est en charge du service public de la distribution d'électricité et propose également de nombreux services pour faciliter la vie des communes. Ainsi, Sainville fait appel à ENERGIE Eure-et-Loir pour ses travaux sur les réseaux d'électricité, la cartographie de son territoire, la gestion et la maintenance de l'éclairage public ou encore l'achat d'électricité pour ses bâtiments.

Plus récemment, ENERGIE Eure-et-Loir a décidé d'accompagner les collectivités désireuses de s'inscrire dans une démarche de développement durable et de transition énergétique. C'est dans ce cadre que notre commune a sollicité le Pôle Energie-Conseil d'ENERGIE Eure-et-Loir afin qu'il réalise un Bilan Énergétique Global de notre patrimoine bâti.

Le but recherché consiste à repérer les bâtiments les plus consommateurs et à étudier leur comportement thermique : enveloppes des bâtiments, mise en évidence des parois dites « froides » générant un inconfort ainsi que des zones les plus déperditives à l'aide d'outils techniques (caméra thermique, enregistreurs de température, d'humidité...). Au cours de l'année 2018, les conseillers en énergie d'ENERGIE Eure-et-Loir se sont rendus à Sainville et ont visité et analysé la mairie, la salle polyvalente, le stade, l'église, le musée FARCOT, le plateau omnisport et enfin le hangar technique.

En parallèle, des rencontres ont eu lieu avec les utilisateurs des locaux pour évaluer leur ressenti et vérifier la programmation de la régulation du chauffage et les systèmes de ventilation.

Après l'analyse des données recensées mais aussi après avoir vérifié que les contrats d'énergie correspondent bien aux besoins réels, ENERGIE Eure-et-Loir s'est engagé à revenir vers notre commune début 2019 afin de présenter un plan d'actions destiné à mieux maîtriser la consommation énergétique de nos bâtiments et ainsi réduire notre facture annuelle d'énergie.

## **Rappel historique :**

La loi du 15 juin 1906, toujours en vigueur aujourd'hui, reconnaît la distribution publique d'électricité comme une concession de service public de compétence communale. Les communes rurales bénéficient d'aides de l'État pour développer les réseaux d'électricité.

Dès les années 1930, elles se regroupent dans des syndicats d'électrification. En Eure-et-Loir, une petite dizaine de syndicats intercommunaux est ainsi créée.

1946 : Nationalisation de l'électricité et du gaz. Electricité de France (EDF) est créée et dispose d'un monopole légal dans la gestion des réseaux de distribution d'électricité devenant le concessionnaire unique pour 95 % du territoire français.

1993 : Création du Syndicat Départemental d'Electricité d'Eure-et-Loir (SDE 28) qui regroupe 6 syndicats intercommunaux et les villes de Chartres, Châteaudun, et Nogent-le Rotrou.

1994 : Le SDE 28 signe un contrat de concession avec Electricité de France pour une durée de 30 ans.

2008 : Le Syndicat Départemental d'Electricité d'Eure-et-Loir modifie ses statuts afin de pouvoir proposer des services optionnels à ses collectivités adhérentes. A cette occasion, il change de dénomination et devient le Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir.

2017 : Le SDE 28 change de nom et devient ENERGIE Eure-et-Loir. Parallèlement, il adopte la marque nationale Territoire d'énergie lancée par la FNCCR.

2018 : ENERGIE Eure-et-Loir accompagne les communes et leurs EPCI dans la déclinaison locale de la transition énergétique.

## **Missions :**

ENERGIE Eure-et-Loir exerce des compétences au profit de ses collectivités adhérentes et leur propose également différents services :

- La compétence d'autorité organisatrice des missions de service public de la distribution et de la fourniture d'électricité
- La compétence d'autorité organisatrice des missions de service public de la distribution de gaz
- L'éclairage public : entretien, exploitation du réseau, investissements
- La cartographie : mise à disposition d'un Système d'information Géographique
- Le conseil en énergie : accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de la transition énergétique
- L'achat groupé d'énergie
- La création, la gestion et l'entretien d'un réseau d'infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques.

## La vie dans la ferme dans les années 1940-1950

Né le 18/09/1936, j'ai habité Manterville jusqu'en 2006 avant de vivre au centre de Sainville. J'ai donc toujours été Sainvillais, excepté pendant 6 ans au collège à chartres et pendant 28 mois (de Janvier 1957 à Mai 1959) mobilisé dans un premier temps en métropole (à Monthéry, Evreux et Paris), puis en Algérie à Boucaïd (massif de l'Ouarsenis à 230 kilomètres au Sud-Ouest d'Alger). C'est une belle région mais dangereuse à cette époque.

Étant destiné à l'agriculture et très attiré par la ferme avec beaucoup d'animaux dans ces années-là, je fais partie de la dernière génération qui a connu les exploitations agricoles avec des emplois manuels dans les champs : les moissons en gerbes (= bottes de blé fauchées et ficelées), rentrées dans les granges pour le battage (=séparation du grain de l'épi et de la paille, laquelle est pressée en ballots de 50kgs). Les récoltes des pommes de terre, des betteraves, des haricots étaient également réalisées à la main : arrachage, secouage, mise en rang et stockage dans les hangars avant d'être vendues à des négociants.

Dans la ferme travaillaient avec mon père : 4 charretiers (1 charretier par attelée de 2 ou 3 chevaux de traits), 1 vacher (pour 5-6 vaches et 50 cochons), 1 berger (pour 350 brebis et autant d'agneaux l'hiver), 3 hommes « à toutes mains » et quelques tacherons.

Les betteraves à graines nécessitaient plus de travail, car on semait les graines au printemps, puis on arrachait les plants à l'automne pour éviter le gel et on les plaçait en petits silos recouverts de terre pour l'hiver. Les plants étaient ensuite triés en février, puis plantés en mars et les betteraves à graines étaient récoltées en gerbes, coupées, mises en tas, rentrées à la ferme et passées à la batteuse.

Tous ces travaux étaient exécutés manuellement par des tacherons recrutés par Emilienne basée à Auneau, spécialisée en Main d'œuvre agricole et qui était incontournable sur toute la région. Emilienne était très sollicitée par les patrons et usait de son autorité en les tutoyant allègrement. Les ouvriers étaient missionnés soit sur 8 mois de Septembre à Avril, soit sur 4 mois de Mai à Aout pour les gros travaux.

Je me souviens dans les années 1940 des Espagnols, Justo Florencio et Ramon qui avaient immigré après la guerre d'Espagne, et par la suite, nous avons reçu des Bretons par ailleurs très implantés en Beauce.

A ce sujet, une anecdote, en 1959, lors d'un ravitaillement d'un poste en Algérie, et dans l'attente du départ du convoi, j'engage la conversation avec le garde du jour à la barrière du poste par la question rituelle :

« Tu es d'où ?

- Je suis Breton des Cotes du Nord. L'hiver avec mes frères, on tue des cochons, on abat des arbres en forêt, et à la belle saison, on va en Beauce pour faire les tacherons en cultures.

- Où en Beauce ?

- Vers Auneau, à Sainville,

- Chez qui ?

- Chez Rousseau dans la ferme près de la mairie,

- C'est chez mon oncle !

- Et le dimanche tantôt, on va voir nos cousins qui travaillent à Manterville chez l'autre Rousseau.

- Eh bien tu vois, c'est chez moi ! »



Pour les moissons, il y eut en Beauce avant la guerre 1914-1918 des ouvriers Belges. Mon père m'a raconté avoir vu dans son enfance des sapeurs, c'était l'appellation qu'on leur donnait. Ils attaquaient les champs de blé avec des faux, sans machine.

Il y avait aussi des faucheuses-javeleuses avec de grandes ailes écartées qui formaient des brassées de blé que des ouvriers liaient ensuite pour en faire des gerbes.

Plus tard, l'arrivée des moissonneuses-lieuses à chevaux puis au tracteur a facilité le travail. A la ferme dans mon enfance, il y en avait quatre : une avec une coupe de 2m40 (environ 3 fois moins large que les moissonneuses d'aujourd'hui) entraînée directement par le tracteur de marque Société Française. Deux autres respectivement de 2m10 et 1m80 étaient tirées par 3 chevaux. La quatrième moissonneuse-lieuse avec une coupe de 1m50 à 2 chevaux était employée à « dérailler » les champs : c'est à dire faire un aller-retour en rive des champs.

Il y a encore bien des aspects à raconter de la vie à Sainville dans ces années 1940-1950 que je pourrai relater dans un futur article.

*Jacques ROUSSEAU*



**Relais de la vie paroissiale**

Nathalie ROUSSEAU : 02 37 24 61 71  
et une équipe de laïcs au service de

**PERMANENCES PAROISSIALES (hors vacances scolaires) :**

**Accueil du secrétariat**

(hors vacances scolaires) 8 rue de Châteaudun AUNEAU

**Jeudi de 14h30 à 18h00**

**Mercredi et vendredi de 10h00 à 12h00**

**Téléphone et messagerie 09 61 59 25 50**

**Courriel : [paroisse.bsenniepoussepin@diocesechartres.com](mailto:paroisse.bsenniepoussepin@diocesechartres.com)**

**Site diocèse : [www.diocese-chartres.com](http://www.diocese-chartres.com)**



**Chers Sainvillais,**

Voilà 4 mois maintenant que j'ai la joie d'être parmi vous comme curé de la paroisse Bienheureuse Marie POUSSEPIN.

Nous avons vécu ensemble avec enthousiasme les 25 ans de l'anniversaire de la béatification de Marie POUSSEPIN en octobre et novembre derniers, apôtre social de la charité bien connue dans notre village.



L'arrivée d'une nouvelle communauté de sœurs en 2020 au couvent est une très bonne nouvelle pour la présence chrétienne locale aux côtés des paroissiens déjà bien présents.

Je garde aussi en mémoire vive le samedi 7 décembre dernier, SAINVILLE SOLIDARITE ; événement qui m'a permis, avec les enfants du catéchisme lors de la marche, ainsi qu'aux festivités de la soirée, de vous rencontrer et de me réjouir de l'engagement associatif et solidaire de beaucoup d'entre vous pour la vitalité de SAINVILLE.

Que l'année 2020 nous donne de mieux nous connaître et d'avancer sur les chemins de paix et de fraternité qu'ensemble nous pouvons continuer à construire et sillonner.

***Père Silouane DELETRAZ***

**Nouvelles du Couvent de Sainville...**

Voici 3 ans que le couvent de Marie Poussepin a été privé de la présence permanente de religieuses.

C'était en octobre 2016 que nous apprenions que ce superbe bâtiment serait mis en sommeil pour au moins une année. Maintenant, après une assez longue attente, nous pouvons nous réjouir à l'annonce de son réveil.

L'association créée à la demande de la congrégation pour maintenir une activité paroissiale, forte d'une quarantaine d'adhérents, s'est réunie pour la troisième fois en assemblée générale jeudi 12 décembre dernier.

La grande nouvelle de cette soirée que nous désirons vous partager, c'est l'arrivée prochaine (début 2020) d'une communauté permanente de 4 religieuses.

Viendront ensuite plus facilement des groupes en vue de formations ou ressourcement comme nous l'avions observé durant l'été 2018. Nous leur réserverons notre meilleur accueil.



La messe sera célébrée à la chapelle plus régulièrement et ce couvent va résonner plus souvent de chants à la louange du Seigneur.

Merci à la Bienheureuse Marie Poussepin, dont nous venons de fêter le Jubilé d'Argent de sa Béatification (par le Saint-Père Jean Paul II en novembre 1994), de veiller sur nous et sur tous les habitants de Sainville et alentours.

Pour finir, un souhait pour vous tous :



**“Conservez la présence de Dieu dans toutes vos actions”.**

(Marie Poussepin, fondatrice de la congrégation des Sœurs

Dominicaines de la Présentation, au service des plus pauvres)

**Association “les Amis du Couvent de Marie POUSSEPIN”**

Pour tout renseignement : ☎ 06 08 77 84 75

## COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

### Sœur Sœurs de la charité Dominicaine de la Présentation de Tours

Couvent Marie Poussepin - 16 rue Jean Guillien - Sainville ☎ 02 37 24 60 53

Sœurs de St-Paul de Chartres, 2 rue Gaston Couté à Levesville ☎ 02 37 22 13 31

Sœur de Bon secours, 44 rue Jean Jaurès à Auneau ☎ 02 37 31 85 10

## MESSES

Voir affichage à la porte de l'église ou ☎ 0892-15-12-12

## CATÉCHISME

**Vos enfants se posent et vous posent des questions sur la vie, le bonheur, l'amour, la mort, la justice, l'avenir de la planète...**

Au catéchisme, avec d'autres jeunes, des adultes (et vous aussi parents), vos enfants :

- découvriront Jésus et sa vie dans l'Évangile,
- expérimenteront l'amour de Dieu pour tous les hommes,
- prieront seuls ou avec d'autres,
- apprendront à vivre en chrétiens (respect de l'autre, partage, confiance...)
- grandiront dans la foi par des activités variées, vivantes, passionnantes,
- découvriront le patrimoine chrétien : visite d'églises, de la cathédrale de Chartres, découvertes de vitraux ...

### A quel âge ?

Entre 7 et 11 ans, un enfant peut être inscrit au catéchisme (à partir du CE2)

### Et pour les plus petits ?

*Les plus petits*, à partir de 3 ans sont invités à l'éveil à la foi. Avec d'autres enfants, accompagnés de leurs parents, ils commenceront une découverte de la foi chrétienne par la prière, le chant, le conte, le récit en gestes. Rencontres 1 fois par mois le 2ème samedi de chaque mois (10h00 à 11h00) salle paroissiale St Nicolas et le 2ème dimanche de chaque mois pendant la messe ; 2 groupes : 3/4 ans et 5/7 ans.

### Et si mon enfant n'est pas baptisé ?

Tous les enfants sont les bienvenus qu'ils soient baptisés ou non. Si votre enfant le désire, un chemin lui sera proposé pour le conduire vers le baptême.

### Où m'adresser ?

Maison paroissiale St Nicolas, 8 rue de Châteaudun 28700 AUNEAU au moment des permanences.

**PASTORALE DES JEUNES** auprès du secrétariat

**DEMANDE DE MARIAGE** auprès du secrétariat, un an à l'avance.

**DEMANDE DE BAPTEME** auprès du secrétariat, trois mois à l'avance.

**INHUMATION** Contacter les pompes funèbres de votre choix : elles vous mettront en relation avec l'équipe de la Pastorale du Deuil.

**SECOURS CATHOLIQUE** Place du Champ de Foire à Auneau (ancien arsenal des pompiers, au 1<sup>er</sup> étage)

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

10 janvier	<b>Commune</b>	Vœux du Maire – Galette	Sainville
16 janvier	<b>Club de l’Amitié</b>	Assemblée générale	Sainville
18 janvier	<b>Evasion</b>	Assemblée générale	Sainville
09 février	<b>Commune</b>	Après-midi théâtre	Sainville
08 février	<b>Familles Rurales</b>	Assemblée générale	Garancières
15 février	<b>Evasion</b>	Auberge Espagnole	Sainville
29 février	<b>P’tits Ecoliers</b>	Carnaval	Sainville
01 mars	<b>AFR</b>	Théâtre	Sainville
07 mars	<b>Evasion</b>	Couscous	Sainville
19 mars	<b>Commune</b>	Cérémonie commémorative	Sainville
28 mars	<b>Familles Rurales</b>	Vide dressing	Sainville
29 mars	<b>Commune</b>	Parcours du Cœur	Sainville
5 mai	<b>Ecole de Denonville/Sainville</b>	Comédie musicale 1	Sainville
8 mai	<b>Commune</b>	Commémorations	Sainville
15 mai	<b>Evasion</b>	Soirée des bénévoles	Sainville
16 mai	<b>Ecole de Denonville/Sainville</b>	Comédie musicale 2	Sainville
24 mai	<b>VCS</b>	Cyclo	Angerville
5 juin	<b>Familles Rurales</b>	Fête des mères	Sainville
14 juin	<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b>	Vide grenier	Oysonville
19 juin	<b>Evasion</b>	Barbecue	Sainville
20 juin	<b>Commune</b>	Fête de la musique et des voisins	Sainville
21 juin	<b>VCS</b>	Cyclo	Les Granges le Roi
4 juillet	<b>VCS</b>	Marche nocturne	Les Granges le Roi
13 juillet	<b>Commune</b>	Repas - Feu d’artifice	Sainville
14 juillet	<b>Commune</b>	Jeux sur la Place Farcot	Sainville
5 septembre	<b>TCS</b>	Journée porte ouverte	Sainville
06 septembre	<b>Familles Rurales</b>	Brocante	Sainville
17 octobre	<b>Evasion</b>	Soirée créole diner dansant	Sainville
07 novembre	<b>Familles Rurales</b>	Loto	Sainville
11 novembre	<b>Commune</b>	Cérémonie au Monument et repas	Sainville
15 novembre	<b>AFR</b>	Bourse aux jouets	Sainville
20 novembre	<b>Evasion</b>	Soirée Beaujolais	Sainville
21 novembre	<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b>	Sainte Barbe	Garancières
5 Décembre	<b>Commune</b>	Marché de Noël	Sainville
31 décembre	<b>Evasion</b>	Réveillon	Sainville

# Tarifs communaux

**PHOTOCOPIES** *N&B* 0,20 € l'unité **FAX** Emission : 0,60 € la page  
*Couleur* 1,00 € l'unité en A4) / 1.50 € en A3 Réception : 0,30 € la page

**DROITS DE PLACE** 15,00 € la demi-journée commerces alimentaires  
70,00 € la demi-journée autres commerces

## CONCESSIONS

Concession cinquantenaire : 500,00 € (2 m<sup>2</sup>) / Concession trentenaire : 300,00 € (2 m<sup>2</sup>)  
Concession dépôt d'une urne columbarium ou cave-urne : 800,00 € (15 ans) / 1 500,00 € (30 ans)  
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 300,00 Euros

## SALLE DES FÊTES

	Location	Caution
Vin d'honneur	75,00 €	2 000,00 €
Midi	175,00 €	2 000,00 €
Soirée	225,00 €	2 000,00 €
Cuisine sans vaisselle	55,00 €	150,00 €
Cuisine avec vaisselle	100,00 €	150,00 €
Petite salle	40,00 €	40,00 €

## RESTAURANT SCOLAIRE (C.C.C.B.)

Ticket repas enfant: 3,40 €

**EAU POTABLE** 1,49 € H.T le m<sup>3</sup> **EAU ASSAINIE** 1,72 € H.T le m<sup>3</sup>

**LOCATION COMPTEUR EAU** 15,00 € H.T **LOCATION JARDINS COMMUNAUX** 15,00 € l'année



**LE MUSEE FARCOT EST OUVERT**  
le 2<sup>ème</sup> dimanche après-midi de chaque mois

Venez  
nombreux



en faire  
la visite



## Démarches à suivre

### Comment et où obtenir vos pièces administratives ?

Pièce désirée	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Observations
<b>Extrait de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	- Indiquer date de naissance, nom, prénoms et filiation	Joindre une enveloppe timbrée Les Français nés à l'Etranger, les personnes nées à l'Etranger qui ont acquis la nationalité française doivent s'adresser à : Ministère des Affaires Etrangères Service Central de l'Etat Civil 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES Cedex 09
<b>Extrait de mariage</b>	Mairie du lieu de mariage	- Indiquer date du mariage, noms et prénoms	
<b>Extrait de décès</b>	Mairie du lieu du décès ou du dernier domicile	- Indiquer date du décès, nom et prénoms	
<b>Carte Nationale d'Identité</b> (valable 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les mineurs)	Mairie disposant de la capacité de délivrance des CNI  (liste consultable en Mairie ou sur Internet)	- Deux photos d'identité récentes et identiques - Livret de famille (pour une première demande) - Copie intégrale de l'acte de naissance (pour une première demande) - Autorisation parentale pour mineur - Ancienne carte en cas de renouvellement - Eventuellement jugement précisant la garde du mineur - Justificatif de domicile récent (original) - En cas de perte ou vol, déclaration de perte ou vol et timbres fiscaux à 25 Euros	Imprimés à <b>télécharger sur internet</b> <b>Demande à effectuer deux mois avant la date prévue du départ</b>  <b>Attention aux délais pendant les périodes estivales</b> (quittances EDF, Tel, Eau)
<b>Passeport biométrique</b>	Mairie disposant du dispositif de délivrance des passeports biométriques (liste consultable en mairie)	Prendre contact avec la mairie disposant du dispositif afin d'obtenir un rendez-vous, connaître les pièces à fournir et le montant du timbre fiscal	Pour Sainville, commune la plus proche : Auneau  <b>Attention aux délais pendant les périodes estivales</b>
<b>Duplicata de livret de famille</b>	Mairie du lieu de mariage ou du domicile	- Date du mariage, noms et prénoms - Date et lieu de naissance des enfants	Imprimés en mairie
<b>Extrait du Casier Judiciaire</b> Bulletin n° 3	Casier Judiciaire Central 107 rue Landreau 44079 NANTES Cedex	- Carte d'identité ou livret de famille - Indiquer son état civil - Joindre une enveloppe timbrée	Le bulletin n° 3 n'est, en aucun cas, délivré à un tiers (article 777 du code de procédure pénale)
<b>Certificat de Nationalité</b>	Greffe Tribunal d'Instance du domicile	- Livret de famille ou pièce prouvant la nationalité française	Enveloppe timbrée à son adresse
<b>Carte d'électeur</b>	Mairie du domicile inscription toute l'année	- Livret de famille et pièce d'identité - Preuves de domicile (EDF, Tel ...) - Etre domicilié depuis plus de 6 mois dans sa commune	Avoir 18 ans Etre de nationalité française
<b>Sortie de territoire</b>	Pas de démarches à effectuer en Mairie ni en Préfecture	- Imprimé CERFA à télécharger gratuitement sur internet, à compléter par le titulaire de l'autorité parentale, qui doit justifier de son identité et valider la durée de l'autorisation	Depuis le 15/01/2017, les autorisations de sortie de territoire sont redevenues obligatoires
<b>Légalisation de signature</b>	Mairie de votre choix	- Signature à apposer à la mairie	
<b>Attestation de domicile</b>	A compléter par l'intéressé	- Déclaration sur l'honneur	
<b>Certificat de Vaccination</b>	Mairie du domicile	- Présenter certificats originaux ou carnet de santé de l'enfant	

Portail internet : <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a>	Ce service est à votre disposition pour vous informer sur l'accomplissement de vos démarches et à vous orienter vers les organismes administratifs vous permettant de connaître vos obligations et vos droits.
---	--

## ANNUAIRE COMMUNAL

<b>Mairie</b> (sur répondeur en dehors des heures d'ouverture) .....	02 37 24 60 06
& sur FAX .....	02 37 24 63 15
e-mail : <a href="mailto:mairiesainville@wanadoo.fr">mairiesainville@wanadoo.fr</a>	
site : <a href="http://www.mairie-sainville.com">www.mairie-sainville.com</a>	
<b>Ecole maternelle</b> : .....	02 37 24 66 99
<b>Ecole primaire et directeur</b> : .....	02 37 34 14 85
<b>Pharmacie de Sainville</b> : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30 et le samedi de 9 h à 13 h .....	02 37 24 60 32
<b>Cabinet médical et professions de santé</b>	
<b>Docteur</b> (en recherche d'un nouveau médecin).....	02 37 24 60 05
<b>Infirmières</b> : Mmes BELHADI Valérie, DELOHEN Annick, LECLERCO Magali .....	02 37 24 83 20
<b>Kinésithérapeute</b> Mme SAITAN Rodica (exerce au musée, 2 place Farcot)	07 83 40 18 73
	02 37 31 46 75
<b>Pédicure – Podologue</b> Mlle PERCHERON Capucine .....	02 37 24 61 16
<b>Ostéopathe</b> Mme MAXIMILIEN Audrey .....	07 67 49 18 54
<b>Sage-Femme</b> Mme CAILLEAUX Marielle (exerce au Presbytère)	06 04 15 68 68
<b>Taxi de Sainville:</b> Monsieur BLOTIN Christophe .....	06 07 65 63 02
<b>Ambulances et V.S.L.</b> à Auneau .....	02 37 31 73 75
<b>Salle des Fêtes</b> (réservation au Secrétariat de Mairie) .....	02 37 24 61 62
<b>Bibliothèque</b> : Place Marie Poussepin .....	02 37 35 17 46
le mardi de 16 h 15 à 18 h 30 (en période scolaire)	
le vendredi de 16 h 45 à 18 h 30 (toute l'année)	
<b>Poste</b> : du lundi au vendredi de 14h30 à 17h le samedi de 10 h 00 à 12 h 00 .....	02 37 24 62 46
<b>Etude Notariale</b> (Maîtres Jourdin, Repain et Chaussier) à Auneau .....	02 37 31 23 55
<b>Assistante sociale du Conseil Départemental</b> : Mme BENACH Perrine	02 37 20 14 48
<b>Pôle Emploi</b> .....	3949

## RENSEIGNEMENTS UTILES

- Ramassage des ordures ménagères** : chaque **mercredi**
- Ramassage des poubelles de tri sélectif** : le mardi tous les 15 jours (semaines paires)
- Collecte du verre** : Containers situés rue du 8 mai 1945 (entre la Place de la Gare et l'atelier municipal) et à Manterville
- Déchèterie de Roinville sous Auneau** : les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h
- Déchèterie de Ouarville** : les lundis, jeudis et samedis de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h

